



RUSH SUR LES MARCHÉS À LA VEILLE DU RAMADHAN

Un approvisionnement... au goût d'affolement

Lire en page 24

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1335 Lundi 1^{er} août 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

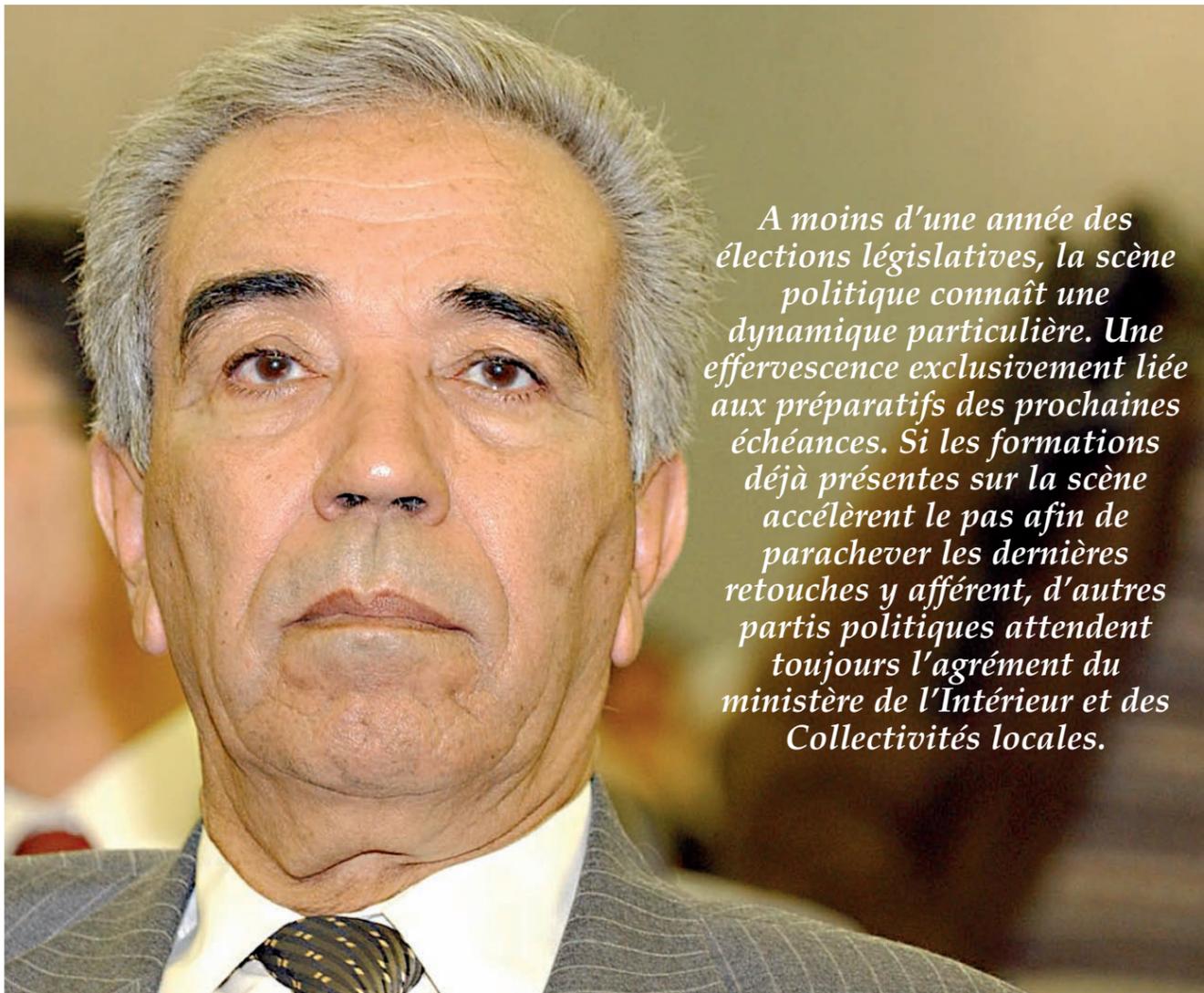
MONDIAL 2014

Le point sur les adversaires des Verts

Page 15

PLJ, FD, WAFA, UDR, MPC....

CES PARTIS EN SALLE D'ATTENTE



A moins d'une année des élections législatives, la scène politique connaît une dynamique particulière. Une effervescence exclusivement liée aux préparatifs des prochaines échéances. Si les formations déjà présentes sur la scène accélèrent le pas afin de parachever les dernières retouches y afférent, d'autres partis politiques attendent toujours l'agrément du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Lire page 3

DR OURIDA AREZKI, DIRECTRICE PAR INTÉRIM DE L'AGENCE CNAS DES FONCTIONNAIRES AU MIDI LIBRE :



«Les cartes Chifa doivent être mises à jour pour proroger leur validité»

Page 5

UN ACCORD
A ÉTÉ SIGNÉ HIER



Du gaz algérien pour le Maroc

Page 4

TIZI-OUZOU

Les transporteurs montent au créneau



Le feuilleton du mouvement de contestation des transporteurs de la wilaya de Tizi-Ouzou se poursuit sans qu'aucune lueur de solution ne se dessine à l'horizon. Hier encore, les propriétaires des bus de transport de voyageurs interwilayas ont observé une autre action de protestation dans le but de se faire entendre.

Page 5



FAMINE EN SOMALIE

Comment les pays riches ont laissé faire...

Lir notre supplément économie 12-13

PLJ, FD, WAFA, UDR, MPC...

Ces partis en salle d'attente

A moins d'une année des élections législatives, la scène politique connaît une dynamique particulière. Une effervescence exclusivement liée aux préparatifs des prochaines échéances.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Si les formations déjà existant sur la scène accélèrent le pas afin de parachever les dernières retouches y afférentes, d'autres partis politiques attendent toujours l'agrément du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Il s'agit, entre autres, du Parti de la liberté et de la justice (PLJ) de Mohamed Saïd, du parti Wafa d'Ahmed Taleb El-Ibrahimi, du Front démocratique (FD) de Sid-Ahmed Ghozali, de l'Union pour la démocratie et la république (UDR) d'Amara Benyoune et des tout nouveaux de Saâd Abdallah Djaballah, le revenant avec son Front pour la justice et le développement (FJD) et celui du dissident du MSP, Abdelmadjid Menasra en l'occurrence, qui avait créé récemment le Mouvement pour la prédication et le changement (MPC).

Autant de partis qui attendent, certains depuis plusieurs années déjà, que le ministère



Dahou Ould Kablia, ministre de l'Intérieur.

de l'Intérieur daigne traiter leurs demandes et leur délivrer le quitus d'activer sur la scène nationale en toute légalité. Néanmoins, les réformes politiques engagées récemment par le président de la République ont suscité un certain enthousiasme parmi ces partis en

attente d'agrément. Ils nourrissent, en effet, de grandes ambitions à ce propos, d'autant que la loi sur les partis politiques est sujette à révision.

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Dahou Ould Kablia, avait annoncé la création d'autres formations politiques une fois cette loi amendée. Cependant, cela ne risque pas d'arriver avant la fin de l'année en cours.

Le ministre avait parlé de 42 demandes d'agrément en attente. La nouveauté sera dans le durcissement des critères de créer des associations à caractère politique, la représentativité, l'ancrage et le nombre d'adhérents entre autres. C'est dire que la création de nouveaux partis politiques se fera suivant des critères très rigoureux, dans la perspective d'assainir la scène et de permet-

tre l'éclosion de réelles formations susceptibles de renforcer le processus démocratique en Algérie. La petite expérience pluraliste a permis de déduire plusieurs enseignements. L'ouverture politique qui avait permis la création de partis aussi extrémistes que le FIS dissous a plongé le pays dans le chaos.

Par ailleurs, il y a lieu de relever que les nouvelles formations en attente d'agréments, du moins les plus en vue, ont peu de chance de pouvoir prendre part aux futures échéances électorales de 2012, notamment les élections législatives qui seront organisées vers le mois de mai prochain.

En revanche, les élections municipales prévues elles vers la fin de l'année prochaine pourraient être au menu des nouvelles formations politiques qui verront le jour d'ici là.

M. C.

MOUVANCE ISLAMISTE

Vers une nouvelle redistribution des cartes

PAR KAMAL HAMED

La mouvance islamiste est certainement à l'orée de grands changements. Autant dire qu'il s'agira fort probablement d'une recomposition notable. En effet, avec l'annonce, avant-hier, de la création d'un nouveau parti politique, dénommée le «Front de la justice et du développement» (FJD) l'on s'achemine tout de go vers une nouvelle redistribution des cartes au sein de cette mouvance politique. Le retour remarqué sur scène d'Abdallah Djaballah, qui est le principal fondateur du FJD, confirme que cette mouvance est incontestablement en pleine mutation. Une recomposition annoncée entamée déjà par les dissidents du Mouvement de la société pour la paix (MSP), qui ont annoncé il y a quelques mois seulement la création d'une nouvelle formation politique, en l'occurrence le Front national pour le changement (FNC). Ainsi, avec le FJD et le FNC, qui ne sont pas agréés pour le moment cela dit, la mouvance islamiste compte désormais cinq partis politiques. Il est évident que les trois partis politiques existants, qui disposent quant à eux d'un agrément, voient d'un mauvais œil l'arrivée de ces deux nouvelles entités politiques. Et pour cause. A moins d'une année des élections législatives de 2012, le MSP, Enahda et El Islah, craignent sérieusement d'être concurrencés auprès de l'électorat islamiste. Cette dernière aura l'embarras du choix. Surtout si le FJD et le FNC réussissent, d'ici là, à obtenir le fameux sésame leur permettant de participer aux prochaines joutes électorales. Abdallah Djaballah, le leader du FJD, et Abdelmadjid Menasra, l'homme fort du FNC, espèrent fortement obtenir l'agrément des autorités pour leurs deux partis politiques afin de pouvoir prendre part aux élections législatives du printemps 2012, d'abord, et aux élections locales de l'automne de la même année, ensuite. Pour ce faire, ils devront attendre la

promulgation de la nouvelle loi sur les partis politiques. Cette dernière sera soumise, comme annoncé par le gouvernement, à l'appréciation des députés de l'APN lors de la session d'automne, qui débutera au mois de septembre et qui s'étalera jusqu'au mois de février. En effet, le ministre de l'Intérieur, Dahou Ould Kablia, a, à maintes reprises, annoncé qu'aucun nouveau parti ne sera agréé avant la promulgation de la nouvelle loi. Il est évident que l'éventualité de la participation du FJD et du FNC à la compétition électorale est d'ores et déjà en train de donner des sueurs froides aux responsables des partis du MSP, d'Enahda et d'El Islah car l'entrée en lice du FJD et du FNC est à même de chambouler radicalement la carte politique de la mouvance islamiste. Abdallah Djaballah aura une revanche à prendre sur les mouvements Enahda et El Islah. En effet, chassé de ces deux partis qu'il a pourtant créés, Djaballah veut confirmer que sans lui Enahda et El Islah n'ont aucune crédibilité au sein de l'électorat islamiste. Force est de dire que ces deux partis, qui ont pu réaliser des scores électoraux appréciables lorsque Abdallah Djaballah était à leurs commandes, ont connu des déroutes électorales après son départ forcé. Une déroute électorale qui pourrait aussi menacer le MSP qui aura vraiment du mal à réaliser le même score que celui obtenu aux élections de 2007. Le mouvement créé par feu Mahfoudh Nahnanh a été, il faut le dire, considérablement affaibli par la crise interne qui a débouché sur la création par les dissidents du FNC lesquels affichent une grande ambition de récupérer une partie de l'électorat du MSP. La bataille pour le leadership au sein du courant islamiste sera assez rude. C'est dire que les élections prévues en 2012, et tous les spécialistes s'accordent sur ce point, vont irrémédiablement consacrer une nouvelle carte au sein de la mouvance islamiste.

K. H.

Sous la Plume

En attendant... 2012

PAR SORAYA HAKIM

La scène politique s'emballa, les partis aussi. Tous sont sur la ligne de départ, des grosses cylindrées aux petites pointures, pour les échéances électorales en ne manquant pas, au passage, de faire du pied aux Algériens pour leurs précieuses voix. Mais



Aucun parti ne verra son agrément avant la révision de la Constitution, donc, une nouvelle mouture qui devrait voir le jour à la lumière des consultations politiques ordonnées par le chef de l'Etat.



d'autres, confinés dans la «clandestinité» pour faute d'agrément assisteront à ces joutes en faisant bon cœur contre mauvaise fortune. Des partis comme l'UDR d'Amara Benyoune, créé en 2004, ainsi que le PLJ devaient être agréés en juillet 2009. Récemment, sur une chaîne de télévision satellitaire, le secrétaire de l'UDR était confiant, très confiant même, en déclarant que son parti serait agréé avant la fin de l'année. Que Dieu l'entende ! Mais ils ne sont pas les seuls à espérer ardemment qu'un agrément vienne légaliser des partis, comme Wafa de l'ancien ministre sous Boumediène, Ahmed Taleb Ibrahimi, candidat à la présidentielle de 1999 et président d'un parti qui avait soulevé bien des polémiques et à qui on avait apposé des scellés durant

33 mois en espérant une reconnaissance officielle. Le même sort est réservé au Front démocratique de Sid-Ahmed Ghozali, au Front national pour le changement de Menasra qui, eux, attendent bon an mal an, ce précieux quitus. Il y a le dernier-né de

Djaballah, le Front de la justice et du développement, qui devra subir le sort de l'absentisme jusqu'en 2012. Car, en fait, aucun parti ne verra son agrément avant la révision de la Constitution, donc, une nouvelle mouture qui devrait voir le jour à la lumière des consultations politiques ordonnées par le chef de l'Etat dans le cadre des réformes ayant été menées par le président du Sénat, Abdelkader Bensalah, qui a mené le bal avec tous les acteurs de la vie politique, économique, sociale et le mouvement associatif. Alors, messieurs les présidents de parti, remettez-vous-en à la citation de la bonne fable du Lion et du rat :

«Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage».

S. H.

OUVERTURE DES JOURNÉES PORTES OUVERTES SUR LA CARTE CHIFA

Les assurés sociaux éclairés sur l'utilisation du sésame magnétique

Dans le cadre de la vulgarisation de la généralisation de l'utilisation de la carte Chifa à l'ensemble des assurés sociaux, les agences de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) tiennent, depuis hier, des journées de sensibilisation portes ouvertes au niveau des agences de paiement.

Ainsi, l'élargissement du tiers payant des assurés sociaux est mis en relief durant ces deux journées d'information durant lesquelles les assurés sociaux sont informés des modalités d'accès aux médicaments dans les officines et les pharmacies conventionnées avec la Cnas.

Cette carte magnétique médicale ne mentionne pas, toutefois, la durée de sa



Une carte qui mettra fin, entre autres, aux files interminables devant les centres payeurs de la Cnas.

validité alors que sur les cartes de santé de certains pays européens, la période de validité est indiquée, ce qui facilite la tâche des assurés sociaux qui connaissent à l'avance la date de péremption de la carte san-

itaire, sans se soucier de son renouvellement. Rappelons que la carte Chifa donne droit à la gratuité, complète ou partielle, des médicaments à concurrence de 2.000 DA par ordonnance, mais en n'excé-

dant pas trois ordonnances par trimestre.

Mais, sur le plan pratique, l'assuré social sera-t-il astreint de payer 20 % de la facture du pharmacien ?

Dans le cas où le montant limité de trois factures de 2.000 DA trimestrielle fixé par la réglementation est dépassé, l'assuré social a le droit de bénéficier du remboursement, mais en allant déposer personnellement ses ordonnances auprès de l'agence de paiement d'affiliation CnaS, en respectant, toutefois, les modalités classiques en vigueur.

Pas moins de 585 pharmacies conventionnées avec la Cnas sont, en effet, concernés par cette procédure de retrait de médicaments par les assurés sociaux suivant l'introduction de la carte Chifa.

En fait, plus de 60 % des assurés sociaux ont déjà retiré leurs cartes Chifa, c'est-à-dire plus de 600.000 bénéficiaires dans la wilaya d'Alger sur un total de 1.050.000 assurés faisant partie d'une population active de 2, 4 millions d'ayants droit.

Bon nombre d'assurés sociaux se sont rendus, hier, dans les différentes agences Cnas de la wilaya d'Alger afin de s'enquérir des nouvelles dispositions pratiques d'acquisition de médicaments auprès des pharmacies ayant signé des conventions de partenariat avec la Cnas.

Selon le directeur de la Cnas d'Alger, Slimane Mellouka, pas moins de 25.000 cartes Chifa sont en attente d'être délivrées à leurs titulaires qui doivent se manifester pour les retirer. Il nous a expliqué que dans certains cas, la Cnas les remet à leurs titulaires à domicile, à l'instar des personnes âgées ou retraitées.

A. A.

DR OURIDA AREZKI, DIRECTRICE PAR INTÉRIM DE L'AGENCE CNAS
DES FONCTIONNAIRES AU MIDI LIBRE :

«Les cartes Chifa doivent être mises à jour pour proroger leur validité»

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR AMAR
AOUIMER

Midi Libre : En quoi consistent exactement ces deux journées portes ouvertes sur la carte Chifa ?

Dr Ourida Arezki : Aujourd'hui, des journées portes ouvertes se déroulent au niveau des agences de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) pour la campagne d'information en direction des assurés sociaux. Cette campagne qui commence aujourd'hui (1^{er} août) concerne particulièrement

la sensibilisation autour de la généralisation de l'utilisation de la carte Chifa (mais c'est au profit des assurés actifs et non, bien entendu, des malades chroniques).

Il s'agit essentiellement de la facilité d'accès à l'obtention des produits médicamenteux, car l'assuré social va s'adresser directement aux pharmacies conventionnées par la Cnas, au lieu d'aller aux guichets de la Cnas se faire rembourser, comme c'était le cas par le passé. Ce sont donc les pharmacies qui feront le nécessaire, par la suite, auprès des agences Cnas.

En fait, ces opérations de facilitation entrant dans le cadre du programme de modernisation de la gestion du secteur, visent notamment le rapprochement de l'assuré social en lui offrant des facilités

importantes relatives aux procédures d'acquisition de produits pharmaceutiques.

Quelle est la nouveauté dans ce nouveau système pragmatique de la généralisation de l'utilisation de la carte Chifa ?

La nouveauté se situe, en revanche,

Les modalités d'utilisation et les avantages pratiques offerts par la carte Chifa pour les assurés sociaux et les conditions de sa validité sont expliqués, dans cet entretien, par le Dr Ourida Arezki (Cnas d'Alger), qui précise, toutefois, que la durée de validité de la carte Chifa doit être réactualisée par le titulaire de la carte.

La pharmacie conventionnée avec la Cnas informera, au moment opportun, l'assuré social sur la nécessité d'une réactualisation ou d'une mise à jour de sa carte.

dans la dédomiciliation au niveau de la wilaya et les assurés peuvent ainsi s'adresser à n'importe quelle officine de leur wilaya conventionnée avec l'agence.

Les malades chroniques, les invalides et les rentiers sont servis à 100 % dans toutes les pharmacies et ne doivent payer que lorsqu'il y a «tarif de référence».

Au début, nous avons remarqué un désintérêt des assurés, du moins ceux qui ne souffrent pas de maladies chroniques pensant que cela ne les concernait pas. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. D'où l'engouement des assurés pour l'utilisation de cette carte.

La carte Chifa est-elle valide à vie ou nécessite-t-elle un renouvellement périodique ?

Il existe une précision importante à signaler : la carte Chifa non utilisée pendant une année contraint son titulaire à la remettre à jour et à la faire valider en l'activant auprès de la Cnas.

Les malades chroniques sont servis à 100% tandis que les autres assurés sociaux doivent s'acquitter de 20% des frais des produits médicamenteux auprès des pharmacies.

Les assurés, non malade chronique, à partir d'une ordonnance supérieure à 2.000 DA, doivent payer les médicaments prescrits par leur médecin. Idem pour une troisième ordonnance délivrée dans le même trimestre et au profit du même bénéficiaire, l'assuré doit payer ses produits pharmaceutiques et s'adresser par la suite à la Cnas pour se faire rembourser.

L'assuré social, non malade chronique, non invalide, ou non mutualiste, a l'obligation de payer, donc, les 20 % de la facture des médicaments mentionnés par l'ordonnance.

Les autres 80% restants sont à la charge de la Cnas. Aussi, à compter de la troisième ordonnance, l'assuré social doit absolument effectuer le paiement de son ordonnance et de ses médicaments, et ensuite, se faire rembourser auprès de la Cnas.

A. A.

COOPÉRATION ALGÉRO-MAROCAINE Signature d'un accord de livraison de gaz

Un accord de livraison de gaz naturel de 640 millions de m³ au Maroc et livrable dès septembre prochain a été signé, hier à Alger, par le groupe algérien des hydrocarbures, Sonatrach, et l'Office marocain de l'électricité (ONE), a-t-on constaté. Le contrat commercial porte sur la livraison par Sonatrach de 0,64 milliard de m³ (640 millions de m³) de gaz par an sur une durée de 10 ans à travers le Gazoduc Maghreb-Europe (GME), reliant l'Algérie à l'Espagne via le Maroc. Le gaz naturel algérien sera destiné à l'alimentation de deux centrales électriques de l'ONE (Office national de l'électricité), celle d'Aïn Beni Mathar, d'une capacité de 470 MW, et celle de Tahaddart (385 MW). Les documents de l'accord ont été paraphés par le P-dg du groupe Sonatrach, Nourredine Cherouati, et le P-dg de l'ONE, Ali Fassi Fihri.

RUSH SUR LES MARCHÉS À LA VEILLE DE RAMADHAN

Un approvisionnement... au goût d'effolement

Dattes, olives ou encore produits laitiers, tout ce qui se mange a été acheté, hier, par les ménagères de l'Algérois, à l'image de celles des autres villes du pays, à la veille du mois sacré de Ramadhan.

PAR AHMED BOUARABA

Les souks de la capitale, pour ne citer qu'eux, ont été tous pris d'assaut dès les premières heures de la matinée de la nuit du doute. Au marché quotidien «Réda Houhou» (ex-Clusel) un grand flux de citoyens a été constaté. Les étals d'olives étaient incontestablement la destination des consommateurs. «On ne peut ressentir le goût de Ramadhan sans garnir la table du



Durant le Ramadhan, les citoyens se ruent vers les marchés pour s'approvisionner en denrées alimentaires.

Ftour (rupture du jeûne, Ndlr) par de belles olives», dira une sexagénaire. Pour la grand-mère, à l'instar des autres femmes algériennes, «les olives ont un goût exceptionnel en ce mois sacré». Même si sa famille n'est pas nombreuse (4 personnes), cette dame a vraisemblablement procédé à des achats massifs. Des olives de différents

genres, de la «variante» (légumes confis dans du vinaigre), des cornichons ainsi que des anchois étaient au menu de ses achats. Le grand déferlement des femmes au foyer, qui ne semblent avoir d'autre souci, durant ce mois, que celui de programmer de riches menus, a, également, atteint les produits laitiers, notamment le lait caillé et le petit

lait. Au-delà de midi, certains produits laitiers, indispensables pour le repas du S'hour, étaient introuvables dans les échoppes de la capitale. «Le repas du S'hour est synonyme de couscous avec du lait caillé pour mes gosses. Je ne peux, donc, qu'acheter tôt ces aliments de crainte qu'une pénurie ne s'installe», explique une autre femme au foyer, abordée près dudit marché. Les produits d'épices, notamment ceux des fruits secs et le frik, sont aussi au centre d'intérêt de ces ménagères, a-t-on constaté sur place. Outre cela, les dattes, qui oscillent entre 170 et 680 DA/kg, tiennent la vedette de l'avant jeûne. Par contre, les viandes et légumes étaient relativement délaissés. D'autres citoyens se sont rués vers les fast-foods pour faire les adieux, si l'on ose l'expression, à la pizza et la chawarma. C'est dire que malgré la hausse vertigineuse des prix, la «fièvre acheteuse» s'est emparée des Algériens au point de faire des folies, et ce, au grand bonheur des commerçants qui, eux, enregistrent des bénéfices inégalés et sans partage aucun.

A. B.

BENBADA EN VISITE DANS LES MARCHÉS DE GROS D'ALGER

Ravitailier non-stop Les Algérois durant le Ramadhan

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les marchés de gros de produits agroalimentaires d'El Harrach, ouvert récemment, et celui des Eucalyptus dédié aux fruits et légumes, ont été au menu de la visite, hier, du ministre du Commerce, Mustapha Benbada, à la veille du mois de Ramadhan. Le marché d'El Harrach, dont la première tranche est implanté sur une superficie de 11 820 m², est spécialisé dans le commerce de gros de toutes sortes de denrées alimentaires, telles que le sucre, les semoules, les légumes secs mais aussi le lait, les produits laitiers et les boissons, produits localement ou importés, a-t-on constaté. La mise en service de cette infrastructure commerciale est intervenue à quelques jours du mois de Ramadhan où, d'habitude, la demande en produits d'épicerie et agricoles frais augmente de façon sensible, notamment durant les premiers jours du mois sacré. Le ministre a relevé l'importance de ces deux infrastructures dans l'approvisionnement de plusieurs wilayas de la région centre du

pays, d'autant qu'elles contribuent à «la promotion de l'activité commerciale, l'approvisionnement régulier du marché, et la création d'emplois» dans leurs zones d'implantation. Réalisé par la wilaya d'Alger et la commune d'El Harrach, le marché de gros de produits agroalimentaires, financé en partie par les contributions des bénéficiaires, s'inscrit dans le cadre des projets de densification des infrastructures commerciales, initiés en 2005, afin d'enrayer «l'anarchie» et «le dysfonctionnement» que connaissait le secteur du commerce, a expliqué Benbada. Selon les données fournies par les responsables de ce projet, celui-ci a été conçu en vue d'intégrer les commerçants de gros qui exerçaient au niveau du marché informel de Gué de Constantine (Semmar). Il devrait promouvoir une activité commerciale «organisée et pratiquée dans des espaces connus et sécurisés». De tels espaces commerciaux sont appelés à «concentrer l'offre (en denrées alimentaires), ce qui est très important», a affirmé le ministre du commerce

saluant «l'approche participative» adoptée par la wilaya d'Alger et la commune d'El Harrach en vue de la concrétisation de ce projet. «Le ministère est disposé à accompagner d'autres communes de la capitale, qui veulent réaliser des marchés similaires, et à contribuer aux montages financiers» de nouveaux projets, a encore indiqué Benbada qui a visité plusieurs carreaux au niveau du nouveau marché d'El Harrach composé de 112 locaux, mais qui sera doté de 102 locaux supplémentaires au titre d'un projet d'extension de l'infrastructure. Plusieurs commerçants au niveau de ce marché n'ont pas caché leur satisfaction de pouvoir, enfin, exercer dans un espace commercial doté de toutes les commodités, pour eux et pour la clientèle. «Je suis très satisfait des lieux. L'endroit est très spacieux. Ce qui est important aussi est la propreté des lieux», se félicite Ahmed, grossiste de denrées alimentaires, qui a géré pendant une dizaine d'années un commerce de gros au marché de Semmar.

L. B.

RAMADHAN À TIZI OUZOU

La solidarité est de retour

PAR LOUNES BOUGACI

Comme chaque année, à la veille du mois de Ramadhan, la solidarité au profit des familles démunies est au rendez-vous avec, notamment, la mobilisation des structures du comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien. Ainsi, pour cette année également le C-RA de Tizi Ouzou a mis les bouchées double afin d'être au diapason de cet événement religieux et social de grande importance et qui acquiert l'adhésion de presque toute la population. «Le C-RA continue à se mobiliser et à être à l'écoute des démunis et ce, grâce à sa fidélité et à son attachement à sa vocation initiale, basée essentiellement sur la solidarité, l'aide et l'assistance aux couches défavorisées», souligne M. Hakim Aït Hamadouche, président du comité de la wilaya de Tizi Ouzou du Croissant-Rouge algérien. Et d'ajouter : «Bien qu'il soit tout au long de l'année à l'écoute des nécessiteux, le C-RA de Tizi Ouzou s'appête à travers ses comités implantés dans les différentes communes à organiser, à l'occasion du mois de Ramadhan, différentes opérations de solidarité dont le couffin ali-

mentaire, meïdat el hilal, des circoncisions collectives et des visites aux malades.» Notre interlocuteur précise, qu'à cette occasion et comme de tradition, des efforts et des moyens humains, matériels et financiers seront déployés, et un appel est lancé à tous les bienfaiteurs de la wilaya pour «qu'ensemble, nous puissions atteindre les objectifs assignés à cette noble tradition de solidarité». M.Aït Hamadouche révèle que pour Ramadhan 2011, le C-RA de la wilaya prévoit la distribution de 105 000 repas à travers dix comités locaux, 10 000 couffins alimentaires dans 36 localités. Il est, également, prévu la circoncision de 500 enfants à travers 30 communes et, enfin, des visites à 200 malades dans dix communes de la wilaya de Tizi Ouzou. Le responsable du C-RA de Tizi Ouzou indique que ces actions sont organisées en collaboration avec le comité national ainsi que des partenaires divers et des bienfaiteurs. L'organisation de l'opération sera assurée par les différents comités locaux en collaboration avec les assemblées populaires communales et les bienfaiteurs qui travaillent avec le C-RA. Concernant meïdat el hilal, elle sera abritée par des restaurants et

des cantines des établissements scolaires. Les couffins alimentaires seront distribués au niveau des sièges des comités du C-RA. L'encadrement de l'opération sera confié aux bénévoles du C-RA. Et, enfin, le financement sera celui des bienfaiteurs, des dons publics et privés et des APC. En maintenant le cap de l'action humanitaire, le C-RA de Tizi Ouzou entend rappeler qu'il est une société de secours volontaire, bénévole et auxiliaire des pouvoirs publics conformément aux sept principes du Mouvement international humanitaire, à savoir : humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité. Aussi, il est question de rappeler que parmi les missions du C-RA, figure la participation à l'organisation des secours d'urgence aux victimes des désastres naturels nécessitant une assistance tel que les tremblements de terre, les inondations et les effondrements d'immeubles. Le C-RA cible, par ailleurs, à sensibiliser les citoyens sur l'importance de la solidarité et permettre aux personnes vulnérables de bénéficier d'une aide et, enfin, participer, dans le cadre de ses missions, à la prise en charge des personnes dans le besoin. L. B.

TIZI OUZOU

Sit-in des transporteurs devant le siège de la wilaya

Le feuilleton du mouvement de contestation des transporteurs de la wilaya de Tizi Ouzou se poursuit sans qu'aucune lueur de solution ne se dessine à l'horizon. Hier encore, les propriétaires des bus de transport de voyageurs interwilayas ont observé une autre action de protestation dans le but de se faire entendre. Les concernés ont, en effet, organisé, dans la matinée, un rassemblement de protestation devant le siège de la wilaya. Ils étaient pratiquement tous là pour dire pour la énième fois leur refus d'être affectés à la nouvelle gare routière intermodale de Kaf Naâdja. Par leur action d'hier, les protestataires entendent aussi demander aux autorités la réouverture de la gare routière du centre-ville, affectée, faut-il le rappeler, aux taxis qui assurent la navette vers les wilayas d'Alger, Béjaïa et Bouira et vers les localités de Boghni et Drâa El Mizan. Les concernés ont réitéré à l'occasion du sit-in leur détermination à ne pas fléchir jusqu'à ce que leur revendication soit prise en charge. D'ailleurs, le choix du siège de la wilaya n'est pas du tout fortuit puisque, hier, c'est le wali de Tizi Ouzou qui a été interpellé afin de faire usage de ses prérogatives dans le but de régler ce problème que tout porte à croire qu'il s'inscrira encore dans la durée. C'est depuis le 24 juin 2011 que l'ensemble des transporteurs de la wilaya de Tizi Ouzou ont débrayé pour la même raison. Cela fait, donc, plus d'un mois que le secteur est paralysé et le bras de fer ne fait que se corser de jour en jour. Malgré une rencontre avec des responsables au ministère des Transports, le problème n'a pas trouvé de dénouement. Les voyageurs continuent à en payer les frais. Des citoyens s'étant déplacés à Alger, avant-hier (samedi), nous ont confié qu'ils ont payé leur place en aller à 1 500 dinars ! Un vrai calvaire pour les citoyens de la wilaya qui se déplacent pour diverses raisons à Alger, entre autres, des nouveaux bacheliers pour les inscriptions à l'université et d'autres citoyens pour des soins ou autres préoccupations.

L. B.

COOPÉRATION ALGÉRO-FRANÇAISE

Projets de partenariat entre de jeunes entrepreneurs

Des projets de partenariat entre de jeunes binationaux, établis en France, et de jeunes entrepreneurs d'Algérie, seront lancés à la faveur de week-ends croisés des échanges et d'entreprenariats à partir de septembre prochain entre Alger et Paris.

PAR RAYAN NASSIM

L'initiative de l'association «La Maison de l'Algérie», ce programme inédit baptisé «Le week-end génération entrepreneurs» entend «encourager la réalisation et la promotion de projets pluridisciplinaires créateurs de richesses en Algérie, dans un esprit de réciprocité entre les sociétés civiles des

deux pays», a indiqué à l'APS, la présidente de l'association, Mme Naïra Iratni.

Cette initiative est nourrie par la volonté de soutenir l'élan de tous ces jeunes entrepreneurs binationaux qui manifestent «une volonté réelle d'investir dans leur pays d'origine et monter des projets sociaux-économiques et culturels créateurs d'emplois à l'échelle locales».

«Après avoir mûri le projet au sein de l'association, et suite aux multiples contacts que nous avons déployés, nous avons décidé de lancer un appel en direction des jeunes issus de l'immigration porteurs de projets, et les réponses favorables que nous avons reçues ont été bien au-delà de nos espérances», a affirmé la présidente de l'association.

«Tous les jeunes promoteurs d'origine algérienne et y compris des Français, qui ont donné suite à cet appel, sont motivés



pour venir investir en Algérie au regard du potentiel gigantesque que recèle le pays», a-t-elle affirmé.

Parallèlement à la dimension culturelle et touristique, ces week-ends alternatifs entre jeunes d'une même génération visent à booster l'esprit entrepreneurial en Algérie, créer l'espace favorable et mettre en place des modules de formation à Alger et à Paris sur la gestion de projets à travers l'organisation de séjours d'une semaine, sous le thème «Entreprendre en Algérie», a précisé Mme Iratni.

Un groupe de 25 jeunes binationaux, dont l'âge varie entre 18 et 35 ans, sélectionnés pour leur projets porteurs séjourneront à Alger au rythme de 30 week-ends par an pour tisser des liens professionnels avec d'autres jeunes de leur génération, créer les bases nécessaires à la réalisation de ces projets et recueillir les

avis d'organismes nationaux chargés de les accompagner. Au total, ils seront 750 jeunes binationaux à faire partie, dans un premier temps, du réseau d'échange et de coopération entre les deux pays dans le cadre d'un programme étalé sur une année renouvelable qui concernera d'abord la capitale. D'autres séjours du même genre sont en outre prévus simultanément entre Alger et d'autres villes de France et Paris et plusieurs wilayas du pays.

«Ce pont d'intelligence entre les générations des deux rives ne peut générer de retombées socio-économique locales sans l'adhésion et le franc soutien des dispositifs de l'Ansej, de l'Andi et des banques», a cependant estimé Mme Iratni qui considère que «la volonté est là et qu'il s'agit aujourd'hui de saisir cette opportunité».

Pour lancer le programme «Le week-end génération entrepreneurs» et renforcer les liens culturels entre ces promoteurs des deux rives, une rencontre dévoilant les multiples atouts culturels et touristiques de la destination Algérie sera organisée le 20 août à Montreuil (Seine-Saint-Denis) avec la soutien de la maire de cette commune d'Ile-de-France, Mme Dominique Voynet.

Une autre rencontre sera, par ailleurs, organisée le 3 septembre à Tipaza.

R.N.

BOUMERDÈS

Démantèlement d'un réseau de soutien aux groupes armés

PAR TAHER OUNES

Les services de sécurité ont réussi à mettre hors circuit un réseau de soutien aux groupes terroristes armés dans la localité de Thénia dans la wilaya de Boumerdès, apprend-on de sources concordantes. Celles-ci ajoutent que le réseau se compose de cinq individus dont l'âge varie entre 23 et 35 ans et la majorité sont originaires des régions montagneuses de la localité précitée et de Si Mustapha. Ces individus sont, selon les premiers résultats de l'enquête, ajoutent nos sources, soupçonnés de soutenir les terroristes affiliés à katibat Al Arkam. Ces individus seraient également soupçonnés de préparer les attentats kamikazes dans la région dont la tentative avortée le lundi dernier par les soldats de l'ANP au niveau d'un point de contrôle militaire dans la commune de

Thénia. Outre cela, deux individus ont été arrêtés, récemment, par les services de sécurité, dans le cadre des investigations en cours concernant le double attentat kamikaze commis contre le siège de la sûreté urbaine de Bordj Ménaiel. Ils, sont soupçonnés d'aider les kamikazes de commettre leur sale besogne. Deux autres personnes soupçonnées d'appartenir à un groupe de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendées, vendredi dernier, par les services de sécurité dans la localité balnéaire de Dellys, indique-t-on. Une source au fait de la situation sécuritaire note que la recrudescence des attentats, ces derniers temps, dans la wilaya de Boumerdès, a été encouragée par la multiplication des réseaux de soutien (financièrement, information et logistique) aux groupes terroristes armés à travers plusieurs coins dans la wilaya. T. O.

1^{ER} BILAN SEMESTRIEL DE LA DGSN

56 778 affaires criminelles enregistrées

PAR LAKHDARI BRAHIM

Durant le 1^{er} semestre 2011, un total de 56 778 affaires liées aux diverses formes de criminalité ont été enregistrées par les services de la police implantés à travers le territoire national. Selon la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), 35 894 personnes étaient impliquées dans ces affaires. Selon ledit bilan, les infractions relatives aux atteintes aux personnes prédominent les affaires criminelles avec 30 376 infractions mettant en cause 20 725 individus, suivies des atteintes aux biens, avec 22 965 affaires, impliquant 8 252 individus. Selon la même source, les affaires liées au trafic de stupéfiants et substances psychotropes s'élèvent à 1 057 affaires, outre la saisie de 442,95 kg de cannabis et 40 258

comprimés de substances psychotropes. Pour ce qui est des affaires économiques et financières, 1 594 affaires ont été enregistrées, mettant en cause 3 008 individus. S'agissant de l'immigration clandestine, il a été comptabilisé 786 affaires, impliquant 2 476 individus. Le bilan fourni par la DGSN comporte, également, les affaires ayant trait à la délinquance juvénile, avec la consignation de 2 837 affaires traitées et l'implication de 4 382 mineurs. Quant aux enfants en danger moral et physique, il a été dénombré 1 251 victimes, à savoir 810 garçons et 441 filles, dont 978 ont été remis à leurs parents, 214 placés dans des centres spécialisés et 59 réintégrés dans les dits centres après leur fugue, précise la DGSN. L.B.

ENERGIES RENOUVELABLES

Les ambitions optimistes du Creg

La production d'électricité à partir des différentes sources d'énergies renouvelables que l'Algérie compte développer sur la période 2011-2030 serait de presque 22.000 mégawatts à l'horizon 2030, indiquent des prévisions de la commission de régulation de l'électricité et du gaz (Creg).

PAR INES AMROUDE

Dans sa dernière lettre d'information, la Creg indique que ce programme porte sur la production de 22.000 MW d'électricité d'origine renouvelable d'ici à 2030, dont 10.000 MW pourraient être destinés à l'exportation et 12.000 MW au marché national. Il comporte la réalisation de 67 projets, dont 27 centrales photovoltaïques, 27 centrales hybrides diesel et TG, six centrales solaires thermiques et sept centrales éoliennes, selon les détails de ce régulateur, publiés dans le dernier numéro de sa lettre d'information, rapporte l'APS. Pour le marché national, la concrétisation de ces projets permettra à l'horizon 2030 de produire à partir des énergies renouvelables 40% des besoins de l'Algérie en électricité, a avancé la Creg.

Les plus grandes centrales que l'Algérie va réaliser seront de type solaire thermique qu'elle compte notamment installer dans les régions du sud. La plus puissante centrale de ce type aura une capacité de 400 MW pour la partie solaire seulement, selon la Creg qui ne fournit pas de détails



sur le lieu de son implantation.

Toujours dans le solaire thermique, il est prévu trois centrales de 150 MW chacune pour la partie solaire, dont deux seront construites à El Oued et Béchar.

Les 27 centrales photovoltaïques, quant à elles, seront raccordées au réseau interconnecté nord, dont la plus importante (48 MW) sera implantée dans la wilaya de Djelfa, suivie de la centrale de M'sila qui aura une capacité de 44 MW.

Les autres centrales photovoltaïques seront réalisées notamment à Ouargla (39 MW), Tolga (35MW), El-Bayadh (30 MW), Mghair (28 MW), Ain Beida (27MW), Naama et Saida (25 MW chacune).

Les centrales diesel et TG vont alimenter, quant à elle, les réseaux isolés du Sud. Le programme comporte pour ce segment

de production de l'électricité des petites centrales pour fournir de l'électricité aux localités mal alimentées de cette région comme Tin Alkoum (0,02 MW), Tin Zaouatine (0,4 MW), M'Guiden (0,14 MW), Idless (0,44 MW), Deb Deb (1 MW). La plus puissante centrale diesel sera implantée à Adrar (20MW). La CREG ne fournit pas dans sa note les lieux d'installation des sept éoliennes prévues dans ce programme mais précise que quatre d'entre elles auront une capacité de 50 MW chacune alors que les trois autres auront une puissance de 20 MW chacune.

Le coût global de ces projets n'a pas été en revanche donné par la CREG. Des estimations de responsables de Sonelgaz tablent sur une facture de plus de 20 milliards de dollars.

I. A.

EXPORTATIONS VERS L'ESPAGNE

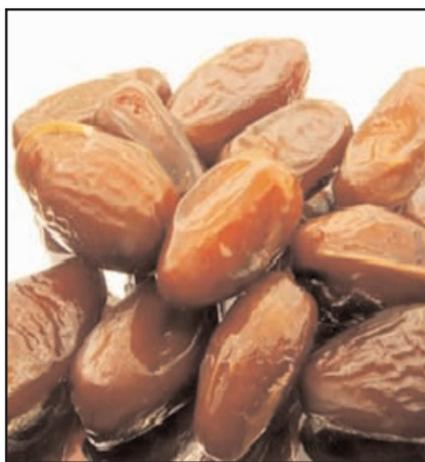
Arpève Imex intéressée par les dattes, la pomme de terre et l'oignon algériens

PAR AMAR AOUMER

L'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex) annonce qu'une entreprise espagnole, Arpeve Imex, spécialisée dans l'importation de produits alimentaires et de légumes frais est intéressée par les produits agricoles algériens.

La mission des contacts entre les exportateurs algériens et cette firme ibérique pourrait être facilitée par l'ambassade d'Algérie en Espagne qui a publié cette semaine un communiqué à l'adresse des opérateurs économiques algériens désireux d'exporter des oignons blancs, la pomme de terre et les dattes algériennes vers l'Espagne.

La représentation diplomatique algérienne à Madrid a, en effet, été sollicitée par Arpeve Imex qui a manifesté sa volonté d'importer d'Algérie des produits agricoles frais, principalement les pommes de terre, les dattes (Deglet Nour de Tolga) et les oignons blancs). Cet intérêt des Espagnols d'acheter des produits agricoles algériens biologiques démontre la qualité des produits algériens qui deviennent de plus en plus prisés sur le marché interna-



tionnel. Récemment, des entrepreneurs américains avaient exprimé leur souhait d'acquiescer des produits frais algériens et des opérateurs économiques algériens vont participer aux foires de Chicago et de Miami consacrées exclusivement aux produits agroalimentaires et agricoles.

Les exportateurs algériens, notamment l'Anexal (Association des exportateurs algériens) dont le président nous a affirmés que « *bientôt des produits agricoles algériens seront sur le marché africain sub*

saharien, particulièrement au Niger et au Burkina Faso et au Mali » vont explorer les besoins des populations de certains pays d'Afrique. A titre d'exemple, il existe déjà un comptoir des produits agricoles algériens à Yaoundé (Cameroun) où les exportateurs algériens commercialisent régulièrement leurs produits.

D'autres entrepreneurs nationaux spécialisés dans des secteurs industriels ont été répertoriés par l'Algex qui met en relief leurs potentialités à l'exportation, notamment les entreprises versées dans les produits de l'industrie mécanique, pharmaceutiques, les plastiques, caoutchouc et verre, ainsi que les cosmétiques et les produits vétérinaires.

Les opérateurs algériens exportateurs ont amélioré la qualité de leurs produits en ce sens que les normes de qualité et de respect de l'environnement sont scrupuleusement respectées, car le marché international est exigeant et intrinsèque en termes de protection des consommateurs et de règles phytosanitaires. Des centaines d'exportateurs algériens ayant des capacités exportatrices ont été recensés par l'Algex pour placer, éventuellement leurs produits sur le marché euro-méditerranéen. A. A.

CRISE ÉCONOMIQUE

La dette américaine complique le marché

Les effets dévastateurs de la crise de la dette en Europe comme aux Etats-Unis continuaient en fin de semaine de miner l'ensemble des marchés, après notamment la menace de Moody's d'abaisser la note de la dette espagnole et l'absence d'un compromis sur le plafond de la dette américaine, relèvent les analystes. "Rien n'est là pour rassurer les marchés. Il s'agit d'une crise de confiance, les investisseurs sont désemparés et ne savent plus quoi faire, alors ils vendent", résume l'un d'entre eux.

Pour les analystes la menace, vendredi, d'une dégradation de la note de la dette espagnole, évoque "une vulnérabilité croissante à la tension du marché".

Alors que les opérateurs s'attendaient à ce que les agences de notation continuent à mettre la pression sur la Grèce dans la tourmente financière, celle exercée sur Madrid pouvant être exacerbée par l'accord européen d'aide à la Grèce, a "créé un précédent" en impliquant le secteur privé et a marqué un accroissement du risque pour les investisseurs détenteurs d'obligations de pays fragiles de la zone euro, commentent les experts. En Europe, la Bourse de Paris a terminé en baisse de 1,07%, celle de Francfort a perdu 0,44%, Londres 0,99% et Madrid 0,27%. Sur une semaine, elles ont perdu entre 2 et 5%.

Aux Etats-Unis, alors qu'approche la date-butoir du 2 août, après laquelle Washington pourrait se retrouver en défaut de paiement, les chiffres de la croissance américaine pour 2011, largement inférieurs aux attentes (à 1,3% contre 1,8%) accroissent le malaise grandissant depuis plusieurs dans le pays, où républicains et démocrates n'arrivent toujours pas à s'entendre sur un relèvement du plafond de la dette.

Dans son discours hebdomadaire à la radio et sur l'internet, le président américain Barack Obama a néanmoins déclaré que les deux parties n'étaient "pas si loin l'une de l'autre".

"Le président met la pression, le marché réalise qu'on se dirige vers un accord de dernière minute peut-être dimanche, avant l'ouverture des places asiatiques", relève un analyste.

Dans l'intervalle, la Bourse de New York a signé sa pire semaine depuis un an. L'indice Dow Jones a cédé 0,79% vendredi et plus de 4% sur les cinq dernières séances. Le Nasdaq, à dominante technologique, a abandonné 0,36% vendredi.

Par ailleurs, les incertitudes des deux côtés de l'Atlantique poussaient les investisseurs vers les valeurs refuge comme l'or, qui atteignait de nouveaux sommets à plus de 1.630 dollars l'once, et le franc suisse qui battait des records. Sur le marché des changes, l'euro est remonté face à un dollar plombé par les chiffres du PIB américain. La devise européenne valait 1,4395 dollar contre 1,4324 dollar jeudi soir. Toutefois elle s'est replié face au yen et au franc suisse, grands bénéficiaires des craintes qui sévissent en Europe comme aux USA. Autre signe d'une défiance des investisseurs qui se généralise, les taux des obligations des pays fragiles de la zone euro ont encore progressé, leur imposant des coûts de financement astronomiques. L'Espagne a vu ses taux à dix ans repasser au-dessus des 6%. En Asie, Tokyo a reculé de 0,69%, Hong Kong de 0,58% et Shanghai de 0,26%.

Dans ce contexte, les prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre se monnaient vendredi en fin d'échanges européens, à 115,91 dollars, en baisse de 1,45 dollar alors qu'à New York, le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance valait 95,54 dollars, lâchant 1,90 dollar.

R. E.

BLIDA, MARIAGES, CÉRÉMONIES...

Les gâteaux traditionnels à l'honneur

Si la ville de Blida est connue pour avoir préservé intacts plusieurs métiers traditionnels à l'instar de la distillation de l'eau de rose, la broderie sur tissu et le travail du cuivre, elle est aussi renommée pour détenir tous les secrets de la confection des gâteaux traditionnels qui peuvent constituer à eux seuls la carte de visite de cette wilaya.

L'histoire de la confection des gâteaux traditionnels remonte à très loin dans l'histoire, à savoir à l'époque ottomane, qui a marqué de son empreinte la population de Blida, dont le nom serait un diminutif de "Elbelda" (petit bourg ou pays), selon Ami Youcef Ouragui, véritable mémoire vivante de l'histoire de la ville des Roses.

Ainsi en est-il de "el tcharak" (lune en turc), "makrout el koucha au miel" ou encore "baklava" ou autres fameux "k'taef" que la ville des Roses a hérité des Turcs, dont les traditions et us ont imprégné indélébilement les habitudes de la population blidéenne.

Les gâteaux de Blida se distinguent particulièrement par leur goût inégalé et leur forme artistiquement élaborée par les

doigts habiles des artisans et artisanes de cette ville.

Petites merveilles sucrées aux consonances exotiques

Ce savoir faire ancestral a fait la réputation de Blida où foisonnent une multitude de commerces de gâteaux traditionnels qui ne chôment pas à longueur d'année.

Et pour cause : ces petites merveilles sucrées aux consonances orientales aussi exotiques que succulentes, à l'instar de "Dzeriette", "makrout ellouz", "knidlet" et "araich" s'arrachent "comme des petits pains par une clientèle nostalgique, jalouse de son passé et désireuse de le ressusciter à tout prix.

"La demande sur les gâteaux traditionnels de Blida augmente sensiblement durant la saison estivale, connue pour être une saison festive par excellence, de par le nombre de fêtes de mariage, circoncisions et de fin d'année scolaire (diplômes et autres bac et BEM), qui sont célébrées", relève Mme Hadjer, propriétaire d'une chaîne de magasins de gâteaux traditionnelle au chef-lieu de wilaya.

En plus des clients nationaux, forts nombreux, cette spécialiste des gâteaux traditionnels a confié avoir des "clients fidèles issus notamment de nombreux pays arabes (Syrie, Jordanie et Liban) qui n'hésitent pas à faire un détour par Blida à chacun de leur déplacement en Algérie pour s'approvisionner en gâteaux".

Par ailleurs, cette Blidéenne de souche a assuré travailler constamment pour donner un goût raffiné et subtil aux gâteaux, harmoniser leurs formes mais aussi leurs couleurs, en y incorporant à chaque fois de nouveaux ingrédients, comme le caramel ou les fraises, qui confèrent un nouveau goût à ces petites gâteries, mais aussi pour faire face à une concurrence féroce.

Cérémonial des gâteaux traditionnels

L'autre caractéristique propre aux habitants de la ville des Roses, a expliqué Mme Hadjer, est que la consommation des gâteaux traditionnels ne se limite pas aux occasions festives, mais relève d'un "d'un



rituel sacré" aux petit-déjeuner et goûter, où un panier de petits gâteaux traditionnels doit impérativement décorer la table des familles de Blida.

Le succès de ce commerce des gâteaux traditionnels s'explique également, par le fait que "de nos jours beaucoup de femmes travaillent et préfèrent, faute de temps, s'approvisionner auprès de ces commerces, au lieu de les confectionner elles-mêmes, comme leurs mères et grands-mères", a-t-elle signalé.

"Leur prix élevé (40 DA l'unité), ne constitue guère un motif de dissuasion pour les mordus de ces gâteaux" s'est félicité, par ailleurs, cette dame, qui cite à l'origine de ce prix "les matières premières entrant dans la confection de ces gâteaux comme les noix, les pistaches, ou les amandes, dont les prix ne cessent d'augmenter". Cette hausse de la demande

sur les gâteaux traditionnels a généré un surcroît de stagiaires inscrits dans les écoles d'enseignement des techniques et secrets de confection des gâteaux modernes et traditionnels agréés par l'Etat, a indiqué le responsable de la Direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage, Touil Abdelkader.

"En 2010, pas moins de 908 stagiaires dans cette spécialité ont été formés par le secteur", a-t-il fait savoir, alors que pour l'année 2011, 870 stagiaires ont été inscrits à la session d'octobre".

A cet effectif officiel s'ajoute un nombre "non connu" de femmes non diplômées, qui se font un devoir de perpétuer cet art, en prodiguant des cours à domicile au profit de jeunes filles et femmes, "qui feront que l'art soit assuré à Blida", s'est félicité M. Touil.

APS

SKIKDA 350 millions DA pour le raccordement au gaz naturel

La wilaya de Skikda vient de débloquent une enveloppe de 350 millions DA pour financer les travaux de raccordement en gaz naturel de plusieurs localités, a-t-on appris samedi auprès des services concernés.

Selon cette source, ces raccordements toucheront en priorité les localités à forte concentration démographique, telles que Boulekroud, dans la commune de Skikda, Said Bousbaa et Toumiat (El Harrouch).

D'autres projets de raccordement de nombreuses localités situées aux alentours de Azzaba et de Aïn Bouziane, notamment, seront lancés dans les tout prochains jours, au profit de quelque 5.660 foyers, a-t-on ajouté auprès des mêmes services.

Par ailleurs, un important projet d'alimentation en gaz de ville des agglomérations situées à l'ouest de Skikda, couvrant un couloir de plus de 100 km, de Tamalous jusqu'à la limite administrative avec la wilaya de Jijel, est actuellement en phase d'études.

Le coût de réalisation du seul gazoduc à poser dans le cadre de ce projet est estimé à 1,7 milliard de dinars, a-t-on assuré, notant que ces projets, une fois concrétisés, vont "booster le taux de couverture en gaz naturel de cette wilaya, pour le faire passer de 50% à 70 %".

APS

Vaste opération de réhabilitation des espaces verts

Une vaste opération de réhabilitation des espaces verts est actuellement menée dans la ville des Roses, a-t-on constaté.

Cette opération vise, selon le chef de l'exécutif de la wilaya, à rendre à la ville des Roses son visage d'antan, après un constat d'abandon de ces espaces qui étaient envahis par des herbes sauvages et autres détritus qui ont porté un rude coup à l'image de marque de la ville.

Au cours d'une récente visite, consacrée essentiellement à ces espaces, le wali de Blida, Mohamed Ouchen, a exhorté les élus, responsables en charge de ce volet et même les représentants de comités de quartiers, à s'impliquer davantage dans l'entretien et la préservation de ces espaces à travers la mise en place d'un véritable plan de sauvegarde qui puisse répondre aux attentes de la population.

Avec l'installation, récemment, d'une Epic pour la prise en charge de ce volet, et sous la pression permanente des autorités

de la wilaya, une véritable "révolution" est en train de s'opérer en matière de prévention et de lutte contre toute forme de dégradation de ces espaces.

Pour la seule restauration du jardin public de Sidi-Yacoub et du mausolée de Sidi-Ahmed-El-Kebir, saint patron de la ville, une enveloppe de 67.000.000,00 DA a été dégagée sur budget de wilaya.

Cette dotation a été consacrée au financement de travaux d'aménagement et de restauration intérieurs et extérieurs de ces sites, notamment la réhabilitation de la voirie et de l'éclairage public ainsi que la rénovation du réseau d'assainissement plus de la réalisation de quelques structures d'accompagnement.

Blida, qu'on dit favorisée par le sort grâce à sa situation géographique, au pied de la montagne et en même temps à quelque 25 km de la mer, a séduit par son charme beaucoup d'artistes et d'écrivains.

Elle dispose en plus d'une cinquantaine d'espaces verts, de deux jardins publics, le

premier baptisé du nom d'un officier français, Bizot, porte désormais le nom de "Patrice Lummumba".

Le second, "Bois Sacré" ou "Sidi Yacoub", doit son nom à un personnage pieux qui repose dans le jardin même au milieu d'oliviers centenaires.

Le premier espace, le seul à être bien entretenu, était autrefois un cimetière avant de devenir en 1858 un jardin public.

Ce jardin accueille le visiteur par un grand bassin surmonté d'un jet d'eau dont la surface est couverte de plantes aquatiques.

A l'intérieur se dressent majestueusement de chaque côté des allées d'arbres exotiques ramenés d'Amérique et des Indes donnant un cachet particulier à ce site agréable tout de repos et de fraîcheur.

Quant au bois sacré, ce dernier continue d'attirer le passant par son imposant arc blanc qui barre l'entrée du jardin et son mausolée (Koubba) où repose le saint marabout.

APS

ORAN, PRÉPARATIFS DU RAMADHAN

Les épices pour la «hrira» ont la cote

L'artère joutant le prestigieux marché de hai "Medina Jdida", appelé boulevard Mascara, enregistre depuis plusieurs jours une ruée sur l'achat d'épices "ras el hanout", ingrédient incontournable dans la préparation de la "h'rira".

À l'approche due Ramadhan, cette rue qui dégage des effluves subtils d'épices, est prise d'assaut par les Oranais et les visiteurs de la capitale de l'ouest du pays, notamment les algériens établis à l'étranger, pour faire emplettes de cet ingrédient indispensable dans la préparation des plats à Oran, mais aussi dans les pays du Maghreb, notamment en pareille période de ce mois sacré.

L'engouement enregistré pour cette variété d'épices a donné lieu à la propagation de commerces et de magasins spécialisés dans la vente de "ras el hanout" dont les ingrédients sont cultivés localement et/ou importés.

Toutefois, le produit local reste le plus demandé, vu sa bonne qualité et sa teneur en goût, selon une ménagère oranaise qui attendait son tour devant une boutique d'épices.

Il est inconcevable de se passer de cette épice dont la saveur est omniprésente dans pratiquement tous les plats populaires que les familles oranaises veillent à préserver avec fierté, a-t-on affirmé.

Communément appelé "ras el hanout" à l'ouest du pays, cet ingrédient est considéré parmi les épices naturelles qui conservent toujours sa place au milieu d'autres ingrédients artificiels, dont notamment les



colorants qui ont envahi les marchés menaçant la santé du consommateur, averti une nutritionniste d'Oran.

Lavé, séché et moulu, ras el hanout reste l'épice indispensable notamment dans la préparation de la h'rira, soupe incontournable sur lameïda de Ramadhan pour la rupture du jeûne.

Un cuisinier dans un hôtel touristique a indiqué que "le secret de réussite d'une h'rira réside incontestablement dans l'utilisation de cette épice qui lui confère un goût distinct des plus fins". Cet ingrédient, un mélange d'une vingtaine d'herbes donnant une odeur forte et un goût plein de saveurs, est également utilisé dans la pré-

paration du "berkoukes" à Oran, à savoir au 27^e jour de Ramadhan, mais aussi est conseillé pour la femme qui vient d'accoucher vu sa teneur en herbes qui sont d'une grande utilité pour sa santé, a souligné un membre de l'association "Intissar" qui a pris part au Salon de l'artisanat organisé en juin dernier à Ain Türk. En dépit de la cherté de ces produits, la cuisine oranaise ne peut en passer. L'ingrédient "oud el asfer" (bâton jaune), qui fait partie de ras el hanout, est utilisé, avec d'autres ingrédients, comme traitement de certaines maladies, a indiqué un commerçant à "Medina Jdida".

APS

KHENCHELA, DIRECTION DE LA SANTÉ

700 cas d'hépatite recensés



Sept cents (700) cas d'hépatite virale ont été recensés dans la wilaya de Khenchela dont 123 entre 2010 et le premier semestre 2011, a indiqué le directeur de la santé lors de la dernière session de l'assemblée populaire de wilaya (APW). Selon ce responsable, ces

malades dans les trois hôpitaux de Khenchela, Chechar et Kaïs, selon les services de la direction de la santé, soulignant que les coûts de traitement des hépatites dont celle de la catégorie C sont particulièrement élevés.

Appelant à une "prise en charge sérieuse" des personnes atteintes de cette maladie dangereuse, la commission de la santé et des affaires sociales de l'APW a estimé le nombre des malades atteints de l'hépatite à plus de 1.600 sur la base des statistiques de l'Association nationale des malades atteints de l'hépatite C. Ce chiffre est jugé "exagéré" par la direction de la Santé.

Des élus ont aussi estimé nécessaire l'intensification des actions de dépistage, de contrôle de l'hygiène et de désinfection du matériel utilisé par les cabinets des chirurgiens-dentistes et au niveau des salles de soin pour endiguer cette maladie contagieuse particulièrement répandue, notamment dans les villes d'El-Mehmel, Bouhmama, Ain Touila et Khenchela, ont-ils relevé.

La commission s'est également interrogée sur le sort du Centre régional prévu à Batna et promis par le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière pour la prise en charge des malades de Batna, Khenchela, Tébessa et Oum-El-Bouaghi souffrant de cette pathologie.

APS

BÉCHAR

Renforcement de l'activité commerciale

La création d'une douzaine de mini-marchés des fruits et légumes a été prévue à travers plusieurs quartiers de la ville de Bechar, a-t-on appris des responsables de la commune. Ces espaces permettront de désengorger les cinq principaux marchés des fruits et légumes de la ville de Bechar et d'approvisionner les consommateurs à proximité de leurs lieux de résidence, a-t-on précisé. L'initiative qui coïncide avec le mois sacré de ramadhan, s'inscrit aussi, dans le cadre d'un programme de réorganisation des marchés et autres circuits commerciaux afin de les adapter aux besoins des citoyens et des commerçants, a-t-on ajouté. Les principaux marchés de fruits et légumes de Bechar, dont certains construits durant la période coloniale, ne répondent plus aux normes d'hygiène et de salubrité, d'où la nécessité de l'inscription de nouveaux projets, a-t-on signalé. La mise en place de ces mini-marchés de quartier sera un moyen d'atténuer la pression sur les marchés centraux de fruits et légumes de la ville et soulager les citoyens des quartiers éloignés du centre-ville, auparavant obligés de se déplacer vers ces lieux pour faire leurs courses, ont expliqué les responsables des communes concernées par ces opérations.

LAGHOUAT

Près de 400 nouveaux étudiants attendus

Près de 400 nouveaux bacheliers sont attendus pour former la première promotion de l'Ecole normale supérieure (ENS) de Laghouat, a-t-on appris des responsables de l'université Amar Thelidji. Parmi ces étudiants, issus de différentes wilayas du Centre et du Sud du pays, et orientés en fonction de leurs vœux et des moyennes obtenues, figurent 169 étudiants de la wilaya de M'sila, 95 étudiants de Djelfa et 64 de Médéa, le reste se répartissant entre les wilayas de Laghouat, El Bayadh, Ghardaïa et Tamanrasset, a-t-on précisé.

Les spécialités ouvertes par cette Ecole de formation d'enseignants du secondaire (PES) et moyen (PEM), consistent en 150 postes de PEM, dont 30 pour l'enseignement de la langue française, 30 pour les sciences de la nature et 90 postes pour les sciences exactes.

Concernant l'enseignement secondaire, 90 postes de PES seront ouverts en sciences exactes, 38 en sciences de la nature, 80 pour l'enseignement de chacune des langues française et anglaise, en plus de 42 postes pour la philosophie, selon les mêmes sources.

La création à Laghouat d'une Ecole supérieure de formation d'enseignants vient couvrir "le manque" enregistré en matière de formation d'enseignants dans certaines spécialités au niveau des wilayas du sud du pays, a-t-on ajouté.

Pour la rentrée universitaire 2011-2012, l'université Amar Thelidji accueillera près de 2.400 nouveaux étudiants, après finalisation des préinscriptions dans 15 spécialités scientifiques, dans l'attente des résultats des recours concernant l'orientation. La prochaine rentrée universitaire à Laghouat sera aussi marquée par la réception de 2.000 nouvelles places pédagogiques à la faculté des sciences humaines et sociales.

APS

CRIME CRAPULEUX
EN ARGENTINEDeux touristes
françaises
assassinées

Deux touristes françaises ont été assassinées dans la province de Salta, dans le nord-ouest de l'Argentine, rapporte samedi la police argentine. Les corps des victimes, âgées d'une trentaine d'années, ont été retrouvés samedi dernier près d'un chemin de randonnée. Elles ont été tuées par balles, selon le site internet du quotidien argentin Clarin.

Les jeunes femmes résidaient dans un hôtel de Salta où elles étaient arrivées à la mi-juillet. Les corps ont été retrouvés dans une zone très touristique, à San Lorenzo, à quelques kilomètres de la capitale provinciale. L'agence de presse argentine Télam rapporte que la mort des deux touristes remonte à trois jours, d'après l'autopsie.

Agences

AFGHANISTAN

11 morts
dans une attaque
à Helmand

Dix policiers afghans et un enfant ont été tués, et neuf autres personnes ont été blessées dans un attentat à la voiture piégée qui a visé dimanche, les bureaux du chef de la police de la province afghane du Helmand, ont annoncé les autorités provinciales.

Il y a un enfant et dix policiers". Il y a sept policiers et deux civils blessés, a déclaré un porte-parole du gouverneur provincial, Daoud Ahmadi. Un kamikaze à bord d'une voiture piégée s'est fait exploser dimanche matin devant l'entrée du complexe abritant les bureaux du chef de la police, à Lashkar Gah, la capitale provinciale, coïncident avec l'entrée d'un véhicule de police. Les insurgés talibans ont revendiqué l'attaque dans un communiqué sur leur site Internet. Le Helmand, un des bastions des talibans, est la province la plus meurtrière du conflit en Afghanistan.

NAUFRAGE EN RUSSIE

5 morts
et 5 disparus
sur la Moskova

Cinq personnes sont mortes noyées et cinq autres sont portées disparues après le chavirement d'un bateau de plaisance sur la Moskova dans la nuit de

samedi à dimanche, a annoncé le ministère russe des Situations d'urgence. "Les corps de cinq passagers ont été sortis" de la Moskova, a indiqué

à la presse un porte-parole du ministère. Le bateau transportait 17 passagers et membres d'équipage. Sept personnes ont été secourues, a ajouté la même source. Les opérations de sauvetage se poursuivaient hier matin, a précisé le porte-parole sans pouvoir dire quelles étaient les chances de retrouver d'autres survivants. L'accident serait dû à une infraction aux règles de navigation fluviale.

APS

DETTE AMÉRICAINE

La course contre la montre
du Congrès

A deux jours de la date couperet, les parlementaires américains étaient engagés dimanche dans une course contre la montre pour tenter de trouver un accord qui permettrait de relever le plafond de la dette et d'éviter à la première économie mondiale un défaut de paiement.



Le Trésor américain, qui a atteint son plafond d'endettement en mai et a besoin du Congrès pour emprunter davantage, a prévenu qu'en cas d'absence d'accord après le 2 août, mardi, les États-Unis risqueraient de ne plus pouvoir remplir leurs obligations vis-à-vis de leurs créanciers. Si démocrates et républicains s'accordent sur la nécessité de relever le plafond de la dette, actuellement fixé à 14.300 milliards de dollars, les discussions achoppent sur le calendrier et sur le plan de réduction des déficits qui doit accompagner le relèvement. Après des semaines de bras de fer entre les deux camps, la Maison blanche est sortie de sa réserve samedi en recevant une délégation d'élus républicains pour tenter de débloquer la situation. Signe d'une amélioration du climat, le chef de file des démocrates au Sénat, Harry Reid, a différé de plusieurs heures le vote sur un plan

de relèvement de la dette dont les républicains ne veulent pas entendre parler, afin de donner davantage de temps aux négociateurs des deux camps. Initialement prévu dans la nuit de samedi à dimanche à 1h (5h GMT), le vote a été repoussé à 13h00 dimanche (17h GMT). Samedi dernier, un projet présenté par les démocrates n'avait pas obtenu la majorité requise lors d'un vote à la Chambre des représentants, contrôlée par les républicains.

Mais après des jours en retrait, le retour de la Maison blanche en première ligne des discussions est considéré comme un signe positif.

Les républicains tiennent à ce qu'Obama s'implique dans les discussions pour avoir la garantie qu'il n'opposera pas son veto à un possible accord négocié au Congrès. Le chef de la Maison blanche est intervenu samedi pour la deuxième fois en

deux jours afin d'exhorter les parlementaires des deux bords à conclure un accord et à repousser le spectre d'un défaut qui serait à ses yeux "impardonnable" a rapporté l'agence Reuters. "Il y a maintes façons de résoudre ce problème", a dit Obama dans son allocution radiodiffusée hebdomadaire. "Le Congrès doit trouver un terrain d'entente sur un plan que les deux parties puissent approuver à la Chambre. Et il doit s'agir d'un plan que je puisse signer d'ici mardi." Les démocrates proposent de réduire les dépenses publiques de 2.200 milliards de dollars sur dix ans.

Le projet concurrent des républicains prévoit une réduction du déficit d'environ 900 milliards de dollars sur dix ans et un relèvement à court terme du plafond de la dette avant une nouvelle décision au printemps 2012, en pleine année électorale.

R. I.

SYRIE, CONTESTATION CONTRE LE RÉGIME DE BACHAR AL ASSAD

24 civils tués dans une offensive
de l'armée à Mama

Les chars de l'armée syrienne sont entrés dans la nuit de samedi à dimanche dans Hama, un des principaux foyers du mouvement de contestation contre le régime de Bachar al Assad, tuant au moins 24 civils, rapporte l'agence Reuters "Les chars nous attaquent en provenance de quatre directions différentes. Leurs mitrailleuses tirent à l'aveugle et les chars détruisent les barricades érigées dans les rues par des habitants", a témoigné un médecin préservant son anonymat par peur de représailles.

Dix-neuf, trois et deux corps ont été respectivement dénombrés à Badr, Horani et Hikmeh, les trois hôpitaux de la ville, où de nombreux blessés ont par ailleurs été admis, a-t-il poursuivi, ajoutant que les hôpitaux manquaient de poches de sang pour des transfusions.

"Le bilan est lourd, il y a des corps dans les rues qui n'ont pas encore été ramassés", a indiqué un autre habitant, ajoutant que des tireurs d'élite avaient pris position sur les toits de la prison principale de la ville ainsi que sur le siège de la compagnie nationale d'électricité.

Hama, dans le centre de la Syrie, a été le théâtre de certaines des plus grandes manifestations de la contestation qui a débuté à la mi-mars.

C'est aussi une ville-martyre dans l'his-



toire récente de la Syrie: en 1982, des milliers de personnes y avaient été tuées par l'armée syrienne lors de la répression d'un soulèvement islamiste ordonné par le père de Bachar al Assad, Hafez. Certaines estimations avancent un bilan de 30.000 morts.

En mai, le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan, naguère un des principaux alliés d'Assad, a prévenu le président syrien: "Nous ne voulons pas assister à un nouveau massacre d'Hama." Lancé à la mi-mars dans le sillage des révolutions tunisienne et égyptienne, le mouvement

de contestation aurait fait 1.634 morts, selon un récent rapport de l'ONG Avaaz, qui avance également le nombre de 2.918 disparus. Il y aurait eu également plus de 25.000 personnes arrêtées, dont la moitié serait toujours derrière les barreaux.

Attaque armée contre les
forces de sécurité à l'Est

Des "groupes armés" ont attaqué samedi soir les forces de sécurité syriennes et un commissariat de police à Deir al-Zour, dans le nord-est de la Syrie, a rapporté l'agence de presse syrienne Sana.

Des groupes armés ont dressé des barricades dans plusieurs rues de la ville dans le but de "terroriser la population locale", a indiqué Sana, ajoutant que des membres des forces de sécurité ont eu des accrochages avec ces groupes. Selon Sana, les forces de sécurité sont toujours à la recherche des assaillants. Par ailleurs, le site d'informations Syria-News qui cite des témoins, a indiqué que la ville de Deir al-Zour serait actuellement en proie à une "prolifération d'hommes armés" et que la situation était "alarmante", l'eau et l'électricité étant coupées depuis vendredi après-midi. Damas attribue ces violences à des "gangs armés soutenus par des puissances étrangères" voulant déstabiliser la Syrie.

APS

Les Bourses mondiales toujours moroses, plombées par les problèmes de dettes

Page 14



LE CIC PRÉVOIT UNE PRODUCTION DE BLÉ MEILLEURE EN 2011-2012

L'importation de l'aliment en hausse de 128% en Algérie

Page 12

6.000 TONNES DE VIANDES CONGELÉES POUR LE RAMADHAN

Page 13



FAMINE EN SOMALIE
Comment les pays riches ont laissé faire...

Page 14

● **APPLE DÉTIENT PLUS DE LIQUIDITÉS QUE LES ÉTATS-UNIS**

Page 14

LE CIC PRÉVOIT UNE PRODUCTION DE BLÉ MEILLEURE EN 2011-2012

L'importation de l'aliment en hausse de 128% en Algérie

L'Algérie a importé 3,97 millions de tonnes de blé au cours des six premiers mois de l'année 2011, soit 1,51 milliard de dollars. Tandis que durant la même période de l'année 2010, l'importation était de 2,93 millions de tonnes, soit 664,85 millions de dollars. Selon le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis) les importations de l'Algérie en blé ont augmenté de 128,1%. Cette hausse a également concerné d'autres produits, tels que les laits, les viandes et les céréales.

PAR TASSAËDITE LEFKIR

Pourtant en 2010, l'Algérie a réussi à atteindre l'autosuffisance en céréales. Avec plus de 6 millions de tonnes produites cette année et autant l'année précédente. Les chiffres d'importation des blés étaient pourtant rassurants, 0%, totalisant 1,251 milliard de dollars contre 1,832 milliard de dollars en 2009, soit une baisse de 31,7%.

Il y avait de quoi «répondre aux besoins intérieurs pendant deux ans», avait indiqué le patron de l'Office public interprofessionnel des céréales. Durant deux saisons consécutives (2009 et 2010), la récolte annuelle a dépassé les 6 millions de tonnes. Du jamais vu depuis des décennies, pour ne pas dire depuis l'indépendance.

Près de 600.000 agriculteurs pratiquent la céréaliculture en Algérie, dont 372.400 recensés au niveau des Chambres de l'agriculture comme des professionnels de la filière sur une superficie qui a atteint 3,2 millions hectares.

Pour la campagne 2010-2011, selon l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI), la production céréalière de l'Algérie devrait tourner autour de 45 millions de quintaux. La France, le Canada, l'Allemagne et les Etats-Unis d'Amérique restent toujours les principaux fournisseurs de blé pour l'Algérie. L'Office importera entre 700 millions et 800 millions de dollars en produits céréaliers.

Des perspectives tendues pour les céréales en 2011-2012

Dans un rapport, édité le 28 juillet, le Conseil international des céréales (CIC) explique qu'après leur dérapage marqué en juin, ayant culminé dans l'interprétation résolument baissière d'un rapport officiel sur les stocks et les semis au moment de sa publication, les valeurs à l'exportation des céréales et des oléagineux se sont partiellement redressées au cours du



mois dernier. La hausse a été attribuée aux opérateurs qui corrigeaient des positions survendues sur les principales places boursières et à un regain d'incertitudes concernant la récolte américaine de maïs suite à une vague de temps très chaud. Une augmentation notable des disponibilités meilleur marché en provenance de la Mer Noire, de même que le sentiment globalement pessimiste des marchés financiers ont empêché une flambée encore plus marquée des prix des céréales.

Plusieurs importateurs ont profité des offres de blé de meunerie et de blé fourrageur de la Mer Noire, à des prix faisant jusqu'à 50 dollars de moins que d'autres origines de qualité comparable. Les marchés du maïs se sont particulièrement bien comportés, les valeurs américaines ayant balayé une bonne partie du repli antérieur dès le milieu du mois.

Compte tenu de la précarité sous-jacente de l'offre de maïs, des inquiétudes liées à un temps sec et très chaud aux Etats-Unis ont déclenché de nouvelles vagues d'achats spéculatifs, bien que les récents replis des primes fob au Golfe des Etats-Unis aient permis aux valeurs à l'exportation de se détendre quelque peu. Dans le secteur des oléagineux, on a observé un vif redressement du marché du soja, principalement du fait des inquiétudes liées aux conditions météorologiques aux Etats-Unis mais aussi pour traduire des marchés énergétiques plus fermes et la rumeur de nouveaux achats par la Chine.

Selon le CIC les perspectives pour les céréales en 2011/12 restent très tendues, même si les projections mondiales de stocks de report sont relevées par rapport au mois dernier pour traduire des stocks légèrement plus élevés que prévu au début de l'année. Une hausse des prévisions mondiales de récolte est largement absorbée par un chiffre de consommation plus élevé, principalement dans le secteur de l'alimentation animale. La production mondiale de céréales est placée à un record de 1.817 millions de tonnes, 9 millions de plus que les projections de juin et 68 millions de plus que les estimations pour 2010/11.

Cela découle de révisions sensibles à la hausse pour l'UE, l'Inde, la Russie et les Etats-Unis, qui compensent les réduc-



tions formulées pour le Canada et l'Ukraine. Les perspectives de rendement du blé en particulier se sont bonifiées au cours du mois écoulé, certaines régions productrices clés de l'UE et de la Russie recevant des pluies bénéfiques.

Toutefois, dans le cas du maïs, bien des choses dépendront du résultat de la moisson américaine, dont les perspectives ont d'abord été dopées par des estimations de semis plus élevées que prévu avant d'être remises en question par une vague de temps sec et très chaud. La consommation mondiale de céréales devrait grimper de 2%, à 1.829 millions de tonnes, en hausse de 8 millions par rapport au mois de juin.

Plus de la moitié de la hausse d'une année sur l'autre concernera l'utilisation dans l'alimentation animale, qui devrait désormais grimper à un niveau record de 769 millions de tonnes, les secteurs de l'élevage de la Chine, de l'UE et des Etats-Unis comptant pour plus de la moitié de ce total. Si le maïs reste de loin le principal ingrédient céréalier dans les rations animales, à 489 millions de tonnes, la part du blé dans l'alimentation du bétail a augmenté et devrait atteindre 124 mil-

lions, son plus haut niveau en plus de vingt ans. Cela traduit une offre mondiale relativement abondante de blé de qualité inférieure ces dernières années, y compris des disponibilités accrues de grains déclassés, avec un redressement attendu des exportations de la région Mer Noire cette année, qui va encore doper les achats de blé destiné à l'alimentation animale. Si l'augmentation escomptée de la consommation mondiale de céréales est plus petite que la hausse attendue de la production, le total devrait tout de même dépasser la production, de sorte que l'on

pour ce qui est du blé, des moissons meilleures que prévu redressent de 8 millions de tonnes les prévisions de production mondiale de blé en 2011/12 par rapport au mois dernier, à 674 millions (651 millions). Les estimations de récolte sont augmentées pour l'UE, la Russie, les Etats-Unis, l'Australie et le Maroc.

Une production record a été moissonnée en Inde. Des coûts compétitifs par rapport aux autres grains pour une utilisation dans l'alimentation animale dopent les prévisions de consommation de 6 millions de tonnes, à 676 millions (657 millions).

Si l'on tient compte de stocks de report plus gros que l'an dernier, la hausse de l'utilisation n'absorbe qu'en partie l'augmentation des disponibilités estimatives. Les prévisions de stocks de report mondiaux à la fin de 2011/12 sont donc relevées de 5 millions de tonnes, à 190 millions, tout juste un peu moins que le niveau enregistré au début de l'année.

Les projections d'échanges mondiaux ne sont guère changées par rapport au mois dernier : à 126,7 millions de tonnes, elles affichent une hausse de 2,3 millions sur l'année précédente, principalement du fait d'une demande plus forte en blés fourragers et en blés de meunerie en Asie.

Pour le maïs, de plus gros semis et des rendements améliorés devraient relever

la production mondiale de maïs de 4% en 2011/12. De plus grosses récoltes sont attendues dans la plupart des pays de l'hémisphère nord, avec de nouveaux records prévus aux Etats-Unis, en Chine et en Ukraine. Les prochaines récoltes en Argentine et en Afrique du Sud, pour une moisson début 2012, devraient aussi être plus élevées, mais la production du Brésil pourrait reculer. Malgré les perspectives d'une moisson exceptionnelle, des stocks d'ouverture relativement modestes vont probablement se traduire par des disponibilités mondiales en hausse de 1%, un taux inférieur à la tendance. Des prévisions de croissance de la consommation de presque 2% engendreront donc une troisième diminution successive des stocks mondiaux. Une économie mondiale plus ferme devrait étayer la demande de viande, notamment dans les pays en développement. Une croissance solide de l'utilisation de maïs dans l'alimentation animale est attendue en Chine, mais dans un certain nombre de pays, cela dépendra de la relation de prix avec le blé de qualité moindre. Bien qu'on s'attende à une hausse de l'utilisation de maïs dans la transformation industrielle, elle sera beaucoup plus lente que ces dernières années. Les échanges mondiaux de maïs devraient croître légèrement par rapport à un an plus tôt, la hausse de ce mois-ci découlant principalement d'une augmentation des estimations d'importations de la Chine.

mise sur un nouveau repli des stocks mondiaux de clôture en 2011/12. Chez les principaux exportateurs, le total des stocks de report devrait reculer de 10 millions, à 115 millions de tonnes.

Sur la base des prévisions actuelles de récolte, les échanges mondiaux de céréales en 2011/12 (juillet-juin) devraient grimper d'un volume relativement modeste de 2 millions de tonnes, pour passer à 244 millions, les plus fortes augmentations générales des importations étant attendues en Chine et au Mexique (principalement dans le cas du maïs). Du point de vue des céréales individuelles, ce sont probablement les expéditions de blé qui vont augmenter le plus (à 127 millions de tonnes), en grande partie du fait de la hausse significative des prévisions d'importations de cargaisons de qualité inférieure à destination de l'UE (pour lesquelles le contingent tarifaire sera suspendu jusqu'en janvier) afin de couvrir les besoins de l'industrie de l'alimentation animale.

Comme les importations de maïs de l'UE devraient diminuer presque d'autant,

●●●

les expéditions mondiales de cette céréale ne devraient afficher qu'une modeste hausse, à 94 millions de tonnes. Tout cela malgré des achats sensiblement plus élevés par la Chine, déclenchés lorsque les prix intérieurs dans le sud du pays, principale région déficitaire, passent au-dessus des valeurs débarquées internationales.

Une production record a été moissonnée en Inde. Des coûts compétitifs par rapport aux autres grains pour une utilisation dans l'alimentation animale dopent les prévisions de consommation de 6 millions de tonnes, à 676 millions (657 millions).

Si l'on tient compte de stocks de report plus gros que l'an dernier, la hausse de l'utilisation n'absorbe qu'en partie l'augmentation des disponibilités estimatives. Les prévisions de stocks de report mondiaux à la fin de 2011/12 sont donc relevées de 5 millions de tonnes, à 190 millions, tout juste un peu moins que le niveau enregistré au début de l'année.

Les projections d'échanges mondiaux ne sont guère changées par rapport au mois dernier : à 126,7 millions de tonnes, elles affichent une hausse de 2,3 millions sur l'année précédente, principalement du fait d'une demande plus forte en blés fourragers et en blés de meunerie en Asie.

Pour le maïs, de plus gros semis et des rendements améliorés devraient relever

la production mondiale de maïs de 4% en 2011/12. De plus grosses récoltes sont attendues dans la plupart des pays de l'hémisphère nord, avec de nouveaux records prévus aux Etats-Unis, en Chine et en Ukraine. Les prochaines récoltes en Argentine et en Afrique du Sud, pour une moisson début 2012, devraient aussi être plus élevées, mais la production du Brésil pourrait reculer. Malgré les perspectives d'une moisson exceptionnelle, des stocks d'ouverture relativement modestes vont probablement se traduire par des disponibilités mondiales en hausse de 1%, un taux inférieur à la tendance. Des prévisions de croissance de la consommation de presque 2% engendreront donc une troisième diminution successive des stocks mondiaux. Une économie mondiale plus ferme devrait étayer la demande de viande, notamment dans les pays en développement. Une croissance solide de l'utilisation de maïs dans l'alimentation animale est attendue en Chine, mais dans un certain nombre de pays, cela dépendra de la relation de prix avec le blé de qualité moindre. Bien qu'on s'attende à une hausse de l'utilisation de maïs dans la transformation industrielle, elle sera beaucoup plus lente que ces dernières années. Les échanges mondiaux de maïs devraient croître légèrement par rapport à un an plus tôt, la hausse de ce mois-ci découlant principalement d'une augmentation des estimations d'importations de la Chine.

La sécurité alimentaire à rude épreuve même dans les pays avancés

Dans son rapport sur les estimations de récoltes mondiales de céréales pour la campagne 2011-2012, édité au mois de

juin dernier, le Conseil international des céréales "CIC" a revu à la baisse les prochaines récoltes de blé, ainsi que les stocks de maïs. Les récoltes mondiales de blé 2011-2012, touchées par des conditions climatiques défavorables, particulièrement aux USA et en Europe de l'ouest, sont révisées en baisse de 5 millions de tonnes à 667 millions de tonnes. Pour le maïs, la situation est aussi tendue malgré l'attente par le CIC d'une production mondiale record cette année à 848 millions de tonnes, contre 812 millions de tonnes un an auparavant. Cependant, une forte demande mondiale, et notamment américaine, devrait faire baisser les stocks mondiaux en 2011-2012 à un niveau, parmi les plus bas depuis neuf ans, de 116 millions de tonnes, contre 121 millions il y a un an. Aux Etats-Unis, malgré une forte hausse des surfaces en maïs, les retards à l'implantation, liés au climat humide, font estimer, au mieux à 340 millions de tonnes, contre 316 millions l'an passé, la production US par le CIC. Les cours des matières premières agricoles flambent et ce n'est qu'un début, prévient Oxfam. Selon l'ONG, les prix des produits de base de l'alimentation vont augmenter de 120 à 180% d'ici 2030. La moitié de cette hausse est imputée au changement climatique. Une autre part est attribuée aux comportements égoïstes et irréflectifs des pays occidentaux, qui encouragent la transformation de végétaux en bio-carburants : un seul plein d'un véhicule 4x4 en carburant d'origine végétale absorberait ce qu'il faut pour nourrir une personne pendant un an. Oxfam appelle donc les dirigeants de la planète à des changements de cap radicaux, dans un rapport intitulé "Cultivons un meilleur avenir". Les experts qui se sont chargés de la

réaction du document en question préconisent une réforme des marchés, une augmentation des stocks, l'arrêt de la promotion des biofuels ou encore un investissement massif dans la petite agriculture, par opposition à l'agri-business. Ce qui a assez peu de chance d'arriver à court terme, malheureusement, si l'on regarde, au-delà des déclarations d'intentions, les résultats concrets des G8, G20 et autres sommets onusiens consacrés aux émissions de gaz à effet de serre. Cet appel d'Oxfam est à rapprocher des données publiées, le mois dernier, par la Banque mondiale : les prix des produits agricoles ont augmenté de 36% au premier trimestre de 2011 par rapport à la même période de 2010. Ce n'est qu'une moyenne : +74% pour le maïs ; +69% pour le blé ; +36% pour le soja ; +30% pour le bœuf ; -2% pour le riz. Des moyennes, certes, mais aussi des vies qui basculent, puisque selon la même Banque mondiale, 44 millions de personnes sur la planète sont retombées sous le seuil de pauvreté depuis juin 2010, et qu'une hausse de 10% supplémentaire des prix alimentaires ferait plonger 10 millions de personnes supplémentaires. Dans le détail, le rapport en question fait ressortir que le système alimentaire plie sous la pression intense du changement climatique, de la dégradation de l'environnement, de la croissance démographique, de la hausse du prix des énergies, de la demande croissante en viande et produits laitiers, et de la concurrence sur les terres. Tous les signaux d'alarmes sont au rouge. La flambée et l'instabilité des prix des denrées alimentaires dans le monde, le nombre croissant de conflits autour des ressources en eau.

T. L.

6.000 tonnes de viandes congelées pour le Ramadhan



La Société de transformation et de conditionnement des viandes (Sotracov) a importé 6.000 tonnes de viande bovine indienne congelée, à trois dollars le kilo, pour couvrir un tiers de la demande du marché algérien pendant le mois de ramadhan et réguler son prix.

La viande rouge sera proposée à 460 DA le kilo au niveau des 40 points de vente de la société publique et des 70 grossistes, demi-grossistes et détaillants franchisés enregistrés, à ce jour, par Sotracov, qui, soulignons le, sera remplacée dans un mois par l'entreprise Frigomedit. « La marge bénéficiaire des commerçants sera de 90 DA », a précisé Abdelwahab Djahid Zefizef, P-dg de Frigomedit Spa. L'entreprise, créée en mars 2010, a lancé un appel d'offres national et international en janvier dernier pour réaliser cette opération.

Plus de 500 demandes de véhicules-ateliers déposées au niveau de l'Ansej

Plus de 500 dossiers ont été déposés par de jeunes chômeurs, depuis janvier, au niveau des structures de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) pour pouvoir bénéficier de véhicules-ateliers dans le cadre du dispositif d'emploi créateur d'activités, a-t-on appris auprès de cette agence.

«Au total, 512 dossiers ont été déposés par de jeunes chômeurs au niveau des structures de l'ANSEJ durant le premier semestre 2011, afin de bénéficier de véhicules-ateliers dans le cadre de la création d'activités», a indiqué à l'APS Mourad Zemali, directeur général de l'Ansej.

Près de 87% des produits contrefaits saisis en 2010 sont des articles de sport



Plus de 86% des articles saisis par les différents services des Douanes algériennes en 2010 concernent les articles de sport, indique un bilan de ces

services. Plus de 329.190 articles de sport (vêtements et chaussures) ont été saisis en 2010 par les services des douanes algériennes, soit 86,68% du total des saisies des produits contrefaits, indique-t-on auprès de la Direction générale des douanes (DGD).

Cette importante hausse des articles de sport contrefaits est due à la "forte" demande nationale sur ces produits suite à la qualification de l'équipe nationale en coupe du Monde de football 2010 (11 juin-11 juillet/Afrique du Sud).

Plus de 1,6 million d'articles contrefaits ont été saisis par les services des douanes algériennes en 2010, selon l'inspecteur divisionnaire de la direction générale des douanes, Hannoun Mokrane, relevant que le pic avait été enregistré en 2008 avec 2,3 millions d'articles contrefaits.

Les produits contrefaits et saisis par les douanes proviennent de la Chine avec 72,52%, la Corée du Sud (20,63%), les Emirats Arabes Unis (3%), Hong Kong (2,4%), Malte (0,8%) et la Turquie avec 0,7%, selon les données de la DGD.

Augmentation de 330% de validation des dossiers Ansej

La validation des dossiers de projets d'activités de jeunes promoteurs, selon le dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), a augmenté de 330% durant le 1^{er} semestre 2011 par rapport à la même période de 2010, tandis que le nombre de dossiers déposés a connu un rebond spectaculaire de 1031%, a-t-on appris auprès de cette agence.

Au total 108.573 dossiers de projets d'activités de jeunes promoteurs ont été validés durant le premier semestre 2011 (janvier-juin) dans le cadre du dispositif de l'Agence de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), contre 25.256 dossiers validés durant le premier semestre 2010, enregistrant ainsi une évolution de 330%, selon le directeur général de l'Ansej, Mourad Zemali.

S'agissant des dossiers déposés, il est précisé que 333.705 dossiers de projets d'activités ont été déposés durant le premier semestre 2011 contre 29.499 dossiers durant la même période 2010, soit une hausse de 1.031%.

Apple détient plus de liquidités que les États-Unis

Alors que les États-Unis sont embourbés dans une crise de la dette, le géant informatique américain, nouveau numéro un des smartphones, bénéficie d'une trésorerie de 75,8 milliards de dollars contre un peu plus de 73 milliards pour Washington. La puissance financière semble clairement du côté des entreprises plutôt que des États. Illustration de l'état désastreux des finances américaines, le nouveau numéro 1 des smartphones, Apple, dispose de près de 76 milliards de dollars de liquidités et les États-Unis, de 73 milliards. Cette somme représente ce que la première puissance économique mondiale peut encore dépenser avant d'atteindre la limite de la dette fixée par les parlementaires américains (14.294 milliards de dollars). Apple vient de réaliser un trimestre record avec des hausses de 125% de son bénéfice et de 82% de ses revenus. Avec une capitalisation boursière de 362 milliards de dollars, le groupe «à la pomme» s'affiche comme la deuxième plus riche entreprise du monde en Bourse derrière le pétrolier Exxon Mobil et ses 395 milliards de capitalisation boursière. Alors que les républicains et les démocrates se déchirent de plusieurs semaines sur la question de la dette, les entreprises américaines assurent leurs arrières. «L'une des raisons pour lesquelles les entreprises mettent autant d'argent de côté est qu'elles veulent se mettre à l'abri financièrement face aux incertitudes entourant les finances américaines», affirme Laurie Simon Hodrick, professeur à l'université de Columbia. Et d'ajouter : «Tant que la menace d'un défaut de l'État américain persiste, les entreprises américaines auront tout intérêt à se financer de cette façon». Le trésor de guerre des entreprises américaines serait estimé à 1.200 milliards de dollars.

Les Bourses mondiales toujours moroses, plombées par les problèmes de dettes

«Rien n'est là pour rassurer les marchés. Il s'agit d'une crise de confiance, les investisseurs sont désespérés et ne savent plus quoi faire, alors ils vendent», résume Xavier de Villepion, vendeur d'actions chez Global Equities.



L'agence de notation Moody's a menacé vendredi d'abaisser d'un cran la note de la dette espagnole, actuellement à "Aa2", évoquant "une vulnérabilité croissante à la tension du marché". L'agence estime que la pression sur Madrid pourrait être exacerbée par l'accord européen d'aide à la Grèce, qui a "créé un précédent" en impliquant le secteur privé et marqué un accroissement du risque pour les investisseurs détenteurs d'obligations de pays fragiles de la zone euro. "Il s'agit d'une très mauvaise nouvelle. On s'attendait à ce que les agences de notation continuent à mettre la pression sur la Grèce, mais on pensait que les autres pays comme le Portugal, l'Italie ou l'Espagne allaient enfin un peu respirer", a commenté un analyste parisien. La Bourse de Paris a terminé en baisse de 1,07%, celle de Francfort a perdu 0,44%, Londres 0,99% et Madrid 0,27%. Sur une semaine, elles ont perdu

entre 2% et 5%. Cet avertissement replonge les marchés dans les tourments de la crise de la dette qui les fait tanguer depuis des mois, alors qu'ils avaient retrouvé un peu d'optimisme après l'adoption d'un nouveau plan d'aide à la Grèce la semaine dernière. A ce contexte déjà difficile sont venus s'ajouter les chiffres de la croissance américaine, largement inférieurs aux attentes : elle a très nettement ralenti en 2011, pour s'établir à 1,3% en rythme annuel au deuxième trimestre, là où les économistes tablaient sur 1,8%. Les chiffres n'ont fait qu'accroître un malaise grandissant depuis plusieurs jours aux États-Unis, où républicains et démocrates n'arrivent toujours pas à s'entendre sur un relèvement du plafond de la dette américaine alors qu'approche la date butoir du 2 août, après laquelle le pays pourrait se retrouver en défaut de paiement. Le président américain Barack Obama a de nou-

veau exhorté, vendredi, républicains et démocrates à trouver un compromis : "Nous n'avons presque plus de temps", a-t-il averti. La Bourse de New York a signé sa pire semaine depuis un an. L'indice Dow Jones a cédé 0,79% vendredi et plus de 4% sur les cinq dernières séances. Le Nasdaq, à dominante technologique, a abandonné 0,36% vendredi. "Le président met la pression, le marché réalise qu'on se dirige vers un accord de dernière minute peut-être dimanche, avant l'ouverture des places asiatiques", a commenté Peter Cardillo, d'Avalon Partners. Les incertitudes des deux côtés de l'Atlantique poussaient les investisseurs vers les valeurs refuge comme l'or, qui atteignait de nouveaux sommets à plus de 1.630 dollars l'once, et le franc suisse qui battait des records. Face à un dollar plombé par les chiffres du PIB américain, l'euro est remonté. samedi, la devise européenne valait 1,4395 dollar contre 1,4324 dollar jeudi soir. Toutefois elle s'est replié face au yen et au franc suisse, grands bénéficiaires des craintes qui sévissent des deux côtés de l'Atlantique. Autre signe d'une défiance des investisseurs qui se généralise, les taux des obligations des pays fragiles de la zone euro ont encore progressé, leur imposant des coûts de financement astronomiques. L'Espagne a vu ses taux à dix ans repasser au-dessus des 6%.

En Asie, Tokyo a reculé de 0,69%, Hong Kong de 0,58% et Shanghai de 0,26%.

Famine en Somalie : comment les pays riches ont laissé faire...

Des signaux avaient averti les États les plus riches : ils auraient pu anticiper leur aide aux pays de la Corne de l'Afrique, malgré la guerre en Somalie. Un G20 s'est tenu fin juin à l'initiative de la France contre la famine dans le monde : trop tardif. Un milliard de dollars pour sauver de la famine douze millions de personnes dans la Corne de l'Afrique, alors que l'on parle de milliers de milliards de dollars lorsqu'on évoque la dette américaine ou de centaines de milliards pour les plans de sauvetage grecs. Presque rien pour sauver des vies, et pourtant une si grande impuissance. On pourrait parler de démagogie à soulever ce problème. On en prend le risque. Ce qui mérite d'être souligné, c'est la soudaine urgence pour mobiliser l'opinion publique internationale contre une catastrophe... totalement prévisible, dans la mesure où la sécheresse persiste depuis plusieurs années dans cette région du globe.

Les États ont détourné le regard

Une soudaine campagne d'appels aux dons est organisée. Tant mieux si les ONG parviennent ainsi à sauver des vies, des milliers de vies pour des millions d'affamés. Mais qu'on ne parle pas de devoir d'ingérence des États - avec des moyens civils ou militaires - en cas de crise humanitaire, ou qu'on nous dise les causes qui méritent d'être défendues et les autres. En l'occurrence, il aura fallu le retour sur les écrans d'enfants somaliens cadavériques, dix ans après les mêmes images de la même origine pour une catastrophe identique, pour que la communauté internationale réagisse. Les États, eux, n'ont pas vu, ou pas voulu voir, ou ont vu mais pas voulu anticiper. Une réunion du G20 a été organisée dans l'urgence à Rome pour tenter d'enrayer le fléau. Urgence : peut-on considérer qu'il s'agit d'un aveu d'échec des gouvernements alors que le compte à

rebours était déjà lancé ? Les signaux n'ont pourtant pas manqué pour tenter de les sensibiliser. Le Programme alimentaire mondial (PAM) avait donné l'alerte en répétant en mai dernier que la malnutrition gagnait à nouveau du terrain, alors qu'elle avait été contenue dans les années 80 et 90. La FAO, organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, avait attiré l'attention des gouvernants sur la baisse des stocks de céréales et alerté sur le niveau de récolte 2011, qui ne permettrait pas de rattraper le déficit de la campagne 2010 (PDF). La Banque mondiale avait tiré la sonnette d'alarme en avril dernier : compte tenu de ces conditions de récolte et face à la hausse des prix des matières premières alimentaires, 44 millions de personnes supplémentaires avaient été touchées par la malnutrition en neuf mois, et toute nouvelle hausse de 10% précipiterait 10 millions de personnes de plus sous le seuil de pauvreté (1,25 dollar par jour) avec, à la clé, des situations de famine.

Un dossier ouvert par Paris au G20

Le G20 lui-même a été invité à se pencher sur le problème. La France, qui le préside, a en l'occurrence assumé ses responsabilités en organisant à la fin juin un premier «G20 agricole», initiative qui n'a pas été appréciée par tous les autres membres. « Quand le président de la République, il y a à peu près un an, a mis sur la table la question de la volatilité des prix alimentaires mondiaux et la question de l'agriculture, sa proposition, ne le cachons pas, avait été accueillie avec un certain scepticisme », a commenté Bruno Le Maire, ministre français de l'Agriculture. « Attention à la colère populaire au cas où certains spéculeraient sur la faim dans le monde. [...] Une régulation financière est nécessaire pour ne pas revivre sur l'agriculture ce qu'on a connu

dans l'immobilier » avait mis en garde le ministre, plutôt réservé. Ce sera difficile d'arracher un accord tant les divergences sont profondes entre les membres du G20. Certes, au final, un consensus émergea, plutôt à minima. Les décisions qui s'organisent autour de cinq piliers n'engagent personne à proprement parler, s'agissant par exemple des investissements pour produire plus ou pour augmenter la productivité. Autant d'objectifs nourris par quelque chose peut les poursuivre, sans avoir besoin d'une réunion internationale. D'autres dispositions sont très techniques, comme la constitution d'une base de données internationale sur la production, la consommation et les stocks de matières premières agricoles. Elle sera installée dans le cadre de la FAO et aura pour fonction d'introduire de la transparence pour réduire la spéculation, et donc la flambée des prix. Après la sécheresse de 2010 qui fit chuter la production russe de céréales ou aux inondations en Australie qui eurent les mêmes conséquences, il a aussi été décidé de mettre en place des dispositifs de coordination qui permettront de décider en commun les réactions adaptées en cas de chute brutale de production dans un pays ou dans un autre. Il y eut donc des points positifs.

La patate chaude transmise au G20 «finances»

En revanche, la France n'a pu obtenir d'avancée sur l'installation de stocks régionaux, destinés à pourvoir aux besoins des populations dans l'urgence, ou à être placés sur le marché pour déjouer la spéculation qui compte sur la raréfaction des produits pour faire monter les prix. Le sujet n'était pas mûr pour que cette disposition, très concrète, soit discutée. Car dès qu'une mesure semblait introduire une forme de régulation des prix, des pays comme l'Argentine, le Brésil, l'Australie, les États-Unis ou la Chine marquaient leur

désapprobation. En fait, les questions de régulation financière furent renvoyées à un prochain G20 «finances», transmis comme une patate chaude par les ministres de l'Agriculture à leurs collègues grands argentiers.

De la même façon, pour ne pas bloquer toute avancée, il fut décidé de ne pas mettre au programme la question sensible des agrocarburants, auxquels sont consacrés d'immenses surfaces de terres cultivables qui pourraient produire des matières premières alimentaires. La collectivité internationale s'est aussi engagée au G20 à supprimer toute restriction à l'exportation pour l'aide alimentaire mondiale. En clair, les pays donateurs ne favoriseront plus le retour de la famine. Il fallait que cette mesure fut prise, mais quel aveu de la part des pays les plus riches ! De quoi rassurer les familles qui fuient la sécheresse dans la Corne de l'Afrique. Certes, la guerre qui n'en finit pas de ravager la Somalie n'a pas facilité le travail des ONG en charge de la distribution de cette aide alimentaire. Mais la situation dans l'épicentre du conflit, la capitale Mogadiscio, n'explique pas que toute la région soit privée de cette aide. Or les pays voisins, le Kenya et l'Ouganda ainsi que l'Éthiopie, sont aussi touchés par la famine. Eux non plus n'ont pas bénéficié de toute l'aide internationale que la situation aurait justifiée. De sorte que les réfugiés somaliens ont trouvé, en traversant les frontières, la même misère qu'ils fuyaient.

Concluant le G20 «agricole» qu'il avait présidé, Bruno Le Maire a qualifié de «scandale» la faim dans le monde. Un scandale qui perdure sous les yeux des grands États qui ont promis de lutter contre la faim dans le monde, mais qui l'ont aussi favorisé en cantonnant leur aide aux pays les plus pauvres bien en-deçà de leurs promesses.

MONDIAL 2014

Le point sur les adversaires de l'EN Algérienne

La sélection algérienne évoluera dans le groupe H lors du deuxième tour des qualifications africaines pour la Coupe du monde 2014 au Brésil aux côtés des sélections du Mali, du Bénin et du vainqueur du match Erythrée - Rwanda. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'Algérie peut espérer mieux dans cette compétition et se qualifier pour la seconde fois d'affilée à cette joute planétaire.

PAR MOURAD SALHI

À première vue, l'adversaire qui pourrait créer quelques soucis pour les Verts reste la sélection malienne qui renferme des joueurs qui évoluent dans les différents championnats européens, à l'image de Modibo Maïga, Mamadou Diarra, Abdou Traoré et Sidi Keita et beaucoup d'autres. Dans la liste des 23 joueurs dévoilée au mois de janvier passé, le coach national du Mali a convoqué uniquement deux gardiens de but locaux et un seul défenseur qui joue au Stade Malien, sinon le reste de l'équipe est composé essentiellement de joueurs qui évoluent en Europe. La dernière rencontre entre les deux pays a eu lieu un certain 14 janvier 2010 en Angola, à Luanda plus exactement, à l'occasion de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations.

L'Algérie a pris le meilleur sur son adversaire, grâce à une tête rageuse de Rafik Halliche. Une victoire qui leur a permis d'arracher haut la main le ticket qualificatif pour les quarts de finale. Cette fois-ci, les Algériens doivent faire très attention à cette équipe malienne qui tentera certainement de prendre sa revanche. Sur les 16 matches ayant mis aux prises les deux sélections, toutes compéti-



tions confondues, matches amicaux compris, l'Algérie a remporté 9 contre 6 pour le Mali, un seul match amical. La première rencontre entre l'Algérie et le Mali était en juillet 1965 au Congo Brazzaville, à l'occasion des Jeux africains, la victoire est revenue aux Algériens sur le score d'un but à zéro. Deux années plus tard, les deux sélections se rencontrent à Bamako en match comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations. La sélection algérienne est revenue avec une large victoire de trois buts à zéro. En match retour les Verts se sont contentés d'un seul but.

Lors des éliminatoires de la CAN 1981, l'Algérie a largement battue les Maliens (5-1) en match retour, les Aigles du Mali n'ont pu inscrire que trois buts en match retour. Le score le plus large de la sélection algérienne contre son homologue du Mali était de 7 à 0 en match amical en 1988. Deux ans plus tard, l'équipe algérienne refait le même scénario en battant les Maliens à Alger sur le score sans appel de 5 buts à 0. Le Mali a commencé à reprendre les choses en main depuis 1997 lors des éliminatoires de la CAN. En 2004 l'Algérie a même perdu à

domicile contre cette équipe malienne sur le score de 2 buts à 0. Ce sont, entre autres, quelques résultats qui dénotent la rivalité qui se trouve entre les deux équipes et la concurrence pour la première place du groupe H s'annonce d'ores et déjà rude entre les formations. Par ailleurs, le Bénin qui n'a jamais réussi à remporter le moindre succès face à

l'Algérie depuis le mois d'avril 1981, la date de la première rencontre entre les deux équipes, en match comptant des éliminatoires de la CAN, ne sera pas cette fois-ci facile à battre. Concernant l'historique des rencontres entre l'Algérie et le Bénin, mis à part les deux matches nuls sur la terre béninoise, la sélection algérienne a remporté tout le reste des matches. Le dernier match entre les deux formations a eu lieu à Blida en février 2009.

Les Verts ont remporté le match sur le score de 2 buts à 1. Quant au dernier adversaire, les poulains de sélectionneur national, Vahid Halilhodzic doivent attendre le résultat final du match qui se jouera entre l'Erythrée et le Rwanda. C'est difficile de faire un pronostic dans ce genre de rendez-vous, mais les algériens peuvent retrouver les Rwandais qui avaient fait partie du groupe de l'Algérie lors des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations. En match aller les Fennecs étaient revenus de Kigali avec un précieux point. En match retour les Verts se sont imposés au stade Mustapha-Tchaker de Blida par 3-1. Maintenant que le tirage au sort a été fait, la sélection algérienne sait sûrement à quoi s'en tenir et avant la compétition officielle qui débutera l'année prochaine, le nouvel entraîneur des Verts, Vahid Halilhodzic aura tout le temps pour préparer le groupe qui pourra arracher l'une des dix places qualificatives pour l'ultime tour avant la phase finale au Brésil.

M. S.

Vahid Halilhodzic : «L'Algérie a de réelles chances de qualification pour le 3^e tour»

L'Algérie possède de "réelles chances de qualification" au 3^e tour éliminatoire (zone Afrique) pour la Coupe du monde 2014 au Brésil, a estimé samedi soir le sélectionneur national Vahid Halilhodzic, à l'issue du tirage au sort effectué samedi soir à Rio de Janeiro. "Ça ne va pas être facile, mais nous avons de réelles chances de nous qualifier (au prochain tour). Nos chances sont intactes", a déclaré à chaud, le coach des Verts à Radio Algérie Internationale. Le Mali, le Bénin et le vainqueur du match Erythrée - Rwanda, seront les adversaires de l'équipe algérienne dans le Groupe "H" au 2^e tour des qualifica-

tions africaines pour la Coupe du monde 2014. "Le Mali sera l'adversaire le plus redoutable et notre principal concurrent", a ajouté l'entraîneur bosnien, estimant qu'il "faudrait se préparer convenablement afin d'atteindre notre objectif". Les rencontres de ce second tour éliminatoire (phase de poules) s'étaleront du 1^{er} juin 2012 au 10 septembre 2013. Quarante sélections africaines au total participeront au deuxième tour. Ils sont répartis en 10 groupes de quatre équipes chacun. Le premier de chaque groupe sera qualifié pour le tour final.

FOOTBALL- LIGUE DES CHAMPIONS/POULES (2^E J GR.B)

Lourde défaite du Mouloudia face au Wydad

Pour sa seconde sortie en phase de poules de la Ligue des champions (Gr.B), le Mouloudia d'Alger a été largement battu par son adversaire du jour en l'occurrence le Wydad de Casablanca avec un score sans appel (0-4). Cueillis à froid dès la deuxième minute du jeu par un but de Fabrice Ondama sur une contre-attaque marocaine, les hommes de Abdelhak Meguellati ont été déstabilisés par ce goal d'entrée de jeu. La défense flottait sur les flancs et dans l'axe tandis que le milieu de

terrain perdait beaucoup de ballons. Les joueurs adversaires ont su tirer profit de cette désorganisation entre les compartiments de jeu. D'ailleurs le même Fabrice a failli rajouter un second but à son compte s'il avait bien cadré son tir à la 25^e minute.

Le second but du WAC est venu à la 30^e minute du jeu après une main du capitaine du Mouloudia qui n'a rien trouvé à faire que de bloquer un centre de la main qui lui a valu un carton jaune et un pénalty pour les protégés de

l'entraîneur suisse Michel Decastel. Les Mouloudéens ont bien essayé de remonter la pente avec des contre attaques dont l'une a failli être la bonne à la 35^e minute lorsque le gardien international marocain Nadir Lamyaghri a arrêté un tir de l'attaquant Zineddine Bensalem en dehors des 18 mètres. L'arbitre a omis de siffler le coup franc et de donner un avertissement au keeper du Wydad. Dans la seconde mi-temps, le jeu était plus ou moins équilibré. Les joueurs du Mouloudia ont

tout fait pour réduire le score tandis que le Wydad se sont contentés de gérer le reste de la partie pour mener des contre attaques "meurtrières" et une bonne maîtrise du milieu de terrain. L'entrée de Seddik Berradja à la place de Billel Attafen (45^e) et de Tayeb Berramla (70^e) en remplacement de Farid Douad n'ont pas été concluants. Les Marocains ont augmenté leur avance pour la porter à quatre à zéro et occuper ainsi le haut du tableau du groupe B.

L'ES Tunis s'impose devant Al Ahly (1-0)

L'Espérance Sportive de Tunis a battu les Égyptiens d'Al Ahly par 1 but à 0 (mi-temps 1-0), samedi soir au stade de Radès, pour le compte de la 2^e journée de la phase de poules (Gr. B) de la Ligue des champions d'Afrique de football. Le but tunisois a été marqué par Yannick Njiang (14'). Dans l'autre match de ce groupe, le Wydad Casablanca a battu le MC Alger par 4 buts à 0 à Casablanca, rappelle-t-on. Au terme de cette journée, le WAC et l'EST sont en tête du groupe (4 pts) devant Al-Ahly et le MC Alger (1 pt).

Abdelhak Meguellati (MC Alger)

"Tout d'abord, je dois féliciter l'équipe du WAC pour sa victoire méritée. Le score est logique vu la physionomie du match. Bien sûr, on ne s'attendait pas à ce score. Je peux expliquer cette défaite par les nombreux départs qu'a connus le Mouloudia à l'inter-saison et le recrutement de nouveaux éléments. De plus, mes joueurs n'ont pas eu de repos. La saison en Algérie vient de se terminer. Il manquait à mes joueurs une fraîcheur physique perceptible chez nos adversaires qui se sont bien préparés après un championnat qui a pris fin bien avant le nôtre. L'un des problèmes de la Champion's league est sa longueur puisqu'elle dure plus d'un an. Cependant rien n'est joué en football. On va se ressaisir après l'incorporation de joueurs qualifiés pour la Coupe d'Afrique. J'estime que le WAC est bien parti pour se qualifier en demi-finales."

Michel Decastel (WA Casablanca)

"Je dois dire qu'on ne s'attendait pas à ce score contre le Mouloudia qui joue bien au ballon. Le premier but inscrit dès le début du match nous a libérés. Grâce à ce but nous avons pris un ascendant psychologique qui nous a permis de nous libérer, de maîtriser le jeu et bien faire circuler le ballon. Nous avons bien préparé cette rencontre. C'est sûr que jouer chez soi devant notre public est un avantage. L'équipe est en confiance. Nous allons bien préparer le prochain match face à l'Espérance de Tunis notamment en jouant les matches de Coupe du Maroc qui nous seront utiles pour aborder cette importante rencontre."



DJENANE LAKHDAR

Avant-dernière demeure de Mouloud Feraoun

Djenane-Lakhdar, inscrit en 2005 sur la liste de l'inventaire supplémentaire (du patrimoine) est composé d'un palais, dont la construction remonte à l'époque ottomane (1800-1820), d'un jardin, d'une étable, de dépendances, d'une fontaine, de jets d'eau et d'un bassin.

Construit sur un terrain de 5,25 hectares, Djenane Lakhdar a toutefois subi des modifications durant l'époque coloniale, notamment les salles d'eau et les cuisines, outre la mise en palce d'une verrière couvrant le patio (wast eddar).

La demeure fut en 1866 la propriété de Ahmed Ben Mohamed Ben Zouaoui originaire de Médéa, puis celle du turc Hafiz Dahmane jusqu'à 1910, date à laquelle elle fut acquise par le français Frédérique Lung, dont la veuve en fera don en 1954 à la Croix-Rouge française. Elle avait été la demeure de l'écrivain Mouloud Feraoun jusqu'à son assassinat le 15 mars 1962. Après l'Indépendance, elle redevient propriété de l'Etat algérien.

Entre 1963 et 1980 elle servit de villa d'hôte de la présidence de la République.

Durant la période 1980-1985, elle fut résidence de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), avant d'être transformée de 1988 à 2004 en centre culturel qui fut fermé par la suite.

La direction de la Culture de la wilaya d'Alger a entamé, entre juillet 2006 et septembre 2007, des travaux d'urgence et lancé une étude de restauration en 2010. Les travaux de restauration se poursuivent jusqu'à présent.

APS

FESTIVAL DES 3 CONTINENTS

Appel à candidatures

Le Festival des 3 Continents est un festival cinématographique international dédié à la présentation publique de longs-métrages de fiction et documentaires de réalisateurs d'Afrique, d'Amérique Noire et Latine et d'Asie exclusivement.

PAR KAHINA HAMMOUDI

D'une durée de 7 jours, ce Festival se tient chaque année à Nantes en France, la dernière semaine de novembre soit du 22 au 29 novembre 2011.

Pour la participation à ce Festival, les réalisateurs doivent impérativement être originaires ou avoir la nationalité d'un pays d'Afrique, d'Amérique Noire et Latine ou d'Asie.

Les films présentés en compétition doivent être inédits en France, c'est à dire n'avoir fait l'objet ni d'exploitation commerciale, ni de diffusion TV, ni de présentation publique (festivals ou autre) en France avant la date d'ouverture du Festival des 3 Continents. Une attention particulière sera portée aux films en recherche de distribution pour la France. Le film doit être d'une durée au moins égale à 60 minutes pour les fictions et 52 minutes pour les documentaires.

Il est à noter que les films participant au Festival n'y représentent que leur réalisateur et/ou leur producteur et/ou leur futur distributeur auxquels sont implicitement destinées les distinctions mentionnées au chapitre «Palmarès». Ces films présentés au public par le Festival et sous la responsabilité de l'association organisatrice, ne peuvent en conséquence être considérés comme engageant ou représentant officiellement auprès du Festival les



gouvernements et les Etats dont sont ressortissants les réalisateurs ou les producteurs Pour être visionnés en vue de leur éventuelle participation à la Sélection officielle du Festival (compétition et hors compétition), les films doivent être soit sollicités par l'équipe de programmation du Festival auprès de leur réalisateur et/ou de leur producteur ou bien proposés au Festival par leur réalisateur et/ou leur producteur.

Le réalisateur et/ou le producteur qui désire proposer son film à la présélection doit faire parvenir à sa charge, au bureau du Festival, un DVD accompagné du formulaire d'inscription (téléchargeable sur le site du Festival : www.3continents.com) avant le 1er octobre 2011. Le formulaire d'inscription envoyé peut être complété

d'un synopsis, ou de toute documentation ou matériel photographique. Pour la présélection, le sous-titrage en français n'est pas exigé si le film est en anglais ou sous-titré en anglais. Pour tout film retenu pour la Sélection officielle du Festival (compétition ou hors compétition), une documentation doit parvenir au bureau du Festival pour publication dans le catalogue. En l'absence d'instructions contraires, les informations mentionnées sur le formulaire d'inscription du film (au moment de la présélection) sont reprises dans le catalogue et sur les autres supports de communication du Festival.

Des professionnels français et étrangers constituent le Jury de la Compétition et remettent les Montgolfière d'Or et d'Argent à deux films choisis parmi les dix longs-métrages de la Compétition internationale.

Dans le cadre de cette manifestation, l'association Les 3 Continents lance un appel à candidature pour l'Atelier Produire au Sud qui se déroulera à Nantes du 21 au 27 novembre 2011.

Produire au Sud a pour objectif de soutenir et d'accompagner le développement de films en apportant aux projets et équipes sélectionnés une formation spécifique à la coproduction cinématographique internationale. L'atelier "Produire au Sud" sélectionne des projets de longs-métrages représentés par deux personnes (producteur, réalisateur) qui participent à un séminaire de 7 jours et bénéficient de master classes collectives et de rendez-vous individuels menés par des professionnels européens et internationaux du secteur cinématographique. **K. H.**

DIARS EL FAHS DANS L'ALGÉROIS

Un patrimoine historique en péril...

Alger compte un nombre important de "Diar el Fahs", "résidences de repos" ou "résidences d'été" datant de l'ère ottomane et dont la plupart se trouvent actuellement dans un état de délabrement avancé.

Outre La Casbah qui tombe en ruine à vue d'œil, les "Diar el Fahs" connaissent elles aussi un état de vétusté et de détérioration avancé entamant ainsi leur patrimoine architectural antique dont la beauté a fini par céder à l'abandon et à l'altération.

Aussi, Alger voit, au fil des temps, son patrimoine architectural se dégrader progressivement, bien que constituant une partie de sa mémoire. "Diar el Fahs", sont des biens (jardins, maisons, palais, etc.) qui se situent en dehors de la ville d'Alger, c'est-à-dire en dehors de la Casbah (région urbaine), comme l'a expliqué Omar Hachi, expert en patrimoine et auteur de plusieurs études à ce sujet. Près de 1.500 maisons Fahs ont été détruites durant l'ère ottomane par un chef turc afin d'empêcher les Espagnols d'y habiter, selon des récits.

Après les deux violents tremblements de terre ayant secoué la capitale en 1365 et 1716, il a été décidé au début du 18^{ème} siècle la reconstruction de la ville. Le nombre des biens Fahs atteint alors les 20.000 unités. Durant la colonisation française ce nombre est réduit à 2.000 seulement dont la majorité sont devenues des bâtiments militaires.

Après l'Indépendance, et n'ayant pas fait l'objet de l'intérêt requis, ces bâtiments ont été exposés à des agressions, notamment par des privés comme ce fut le cas pour "Dar Bensiam" à Birkhadem, "Djenan Zeïtoun" à Bouzaréah, "Dar Arika" à Ruisseau, "Dar Omar Mouhoub", "Dar El Khaznadjji" (Laperlier-Sfindja, devenue jardin public du même nom sous l'occupation française avant d'être occupée par un particulier à l'Indépendance), "Djenane Boursas" en face de la cité Malki, "Bordj Polignac" à Bouzaréah, "Sidi Naâman", "Rahat Dey" à Z'ghara, "Haouche Gaïd El Bab" à El Harrach, "Houche Far nibiri", "Dar Haouche Népal" à Birkhadem, "Dar Raïs Hamidou" à El Biar et "Oued

Mustapha Raïs" au boulevard des Martyrs en face de l'hôtel "Djazair". Actuellement, le nombre des résidences Fahs à Alger est de 119 seulement dont un nombre réduit sont des biens de l'Etat, alors que les privés sont propriétaires de la grande majorité, a indiqué le directeur général de l'Office national de gestion et de protection des biens protégés, Abdelouahab Zekkar. Le caractère architectural de ces maisons est identique à celui des maisons de La Casbah. Toutefois, les Diars el Fahs disposent de fenêtres donnant sur l'extérieur contrairement à celles des maisons de La Casbah qui donnent sur la cour (patio). Ces maisons se caractérisent également par leurs jardins, leurs fontaines et leurs espaces verts.

Les services du patrimoine relevant de la Direction de la culture de la wilaya d'Alger avaient entamé, en 2006, des travaux de restauration urgents ayant touché Djenane Lakhdar, la résidence de Rahet El-Dey, Djenane Raïs Hamidou à El-Biar, la villa Mahieddine en étayant ces résidences de colonnes en bois pour éviter l'effondre-

ment des murs a affirmé le président du bureau des sites historiques et archéologiques, Farid Fettouche.

S'agissant des causes ayant retardé le lancement des opérations de restauration des autres résidences Fahs notamment celles ayant fait l'objet d'études de restauration, Farid Fettouche a indiqué que le problème réside "dans l'absence de subventions allouées par la wilaya", ajoutant que "celles-ci ne correspondaient pas au programme de mise en œuvre arrêté par la direction".

Le manque d'archives, notamment celles concernant les plans de construction et la décoration intérieure de ces résidences, entrave leur restauration et de ce fait, empêche de les rétablir dans leur conception authentique.

Les lenteurs administratives constituent un autre obstacle pour les travaux de restauration qui nécessitent du temps et une main-d'œuvre spécialisée, outre l'absence de textes législatifs, indique-t-il.

APS

Robbie Williams, sobre et élégant, provoque la folie

Robbie Williams pour faire la promotion d'un dessin animé ? En voilà une surprise ! Mais le bad boy de la musique pop n'a pas résisté à l'appel des voitures si attachantes de la saga Cars, créée par Pixar. L'interprète d'Angels a collaboré au second opus, Cars 2, en chantant en duo avec la star de la country Brad Paisley, pour le titre Collision of Worlds qui figure sur la bande originale. C'est ainsi que la star britannique a assisté à l'avant-première de Cars 2 à Munich, en Allemagne, le 28 juillet. Certains fans, comme la jeune fille en photos, ont vécu un immense bonheur en rencontrant la star.

Sobre et souriant, Robbie Williams est venu faire la promotion de ce dessin animé sorti sur les écrans français le 27 juillet dernier. Cars 2 nous fait retrouver Flash McQueen et Martin. Ils reviennent sur le devant de la scène, pour faire du monde une piste de circuit. Mais ils auront bien besoin de leur passeport, lorsqu'ils vont se trouver au coeur d'une intrigue qui va les mener aux quatre coins du monde. Visiblement, Robbie Williams aime mêler cinéma et musique puisqu'il a signé avec ses copains de Take That la chanson Love Love pour X-Men : Le Commencement et leur chanson When We Were Young a été choisie pour le générique de fin des Trois Mousquetaires 3D. Avec ce groupe, il est actuellement en pleine tournée avec le nouvel album Progress et l'EP Progressed, qui s'achève d'ailleurs à Munich le 29 juillet.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1914 L'Allemagne déclare la guerre à la Russie.

Quatre jours après la déclaration de guerre de l'Autriche-Hongrie à la Serbie, suite à l'assassinat de l'archiduc d'Autriche à Sarajevo, l'Allemagne déclare la guerre à la Russie, tandis que la France ordonne la mobilisation générale. Le 3 août, l'Allemagne déclarera la guerre à la France et le 4 août ses troupes violeront la neutralité de la Belgique. Toutes les grandes nations européennes entreront dans le conflit avec l'idée qu'il sera court. La guerre durera 4 ans et fera 8 millions de morts.

1920 Le Mahatma Gandhi commence une campagne de désobéissance civile

Mohandas Gandhi, le mahatma, amorce sa campagne non violente pour l'indépendance de l'Inde. Gandhi était pour la non-violence. Il pensait que celle-ci ne servirait à rien et qu'elle ne serait qu'une chaîne continue de vengeance, et la vengeance n'était pas ce qu'il voulait comme résultats à ses combats passifs.

1923 Tremblement de terre à Tokyo

Tokyo, capitale du Japon, est secouée par un tremblement de terre d'une extrême violence qui provoque des dégâts énormes dans cette ville surpeuplée. Près des trois quarts de la capitale seront détruits. Le nombre de victimes est effroyable : plus de 100.000 morts. Les incendies provoqueront plus de dégâts que la secousse elle-même.

1936 Ouverture des XIèmes Olympiades à Berlin

Le CIO avait attribué les Jeux Olympiques à la ville de Berlin avant que les nazis ne prennent le pouvoir. La délégation allemande défile dans le stade olympique lors de la cérémonie d'ouverture des XIèmes Olympiades. Les Jeux de 1936 virent l'introduction du relais de la Flamme, au cours duquel une torche est portée en relais d'Olympie au site même des Jeux. Les Jeux Olympiques de 1936, qui se tinrent à

Berlin, sont mémorables surtout pour avoir fait échouer Adolf Hitler dans sa tentative de démontrer ses théories sur la supériorité raciale aryenne. Il advint que le héros le plus populaire de ces Jeux, fut le coureur afro-américain et sauteur en longueur Jesse Owens, qui remporta quatre médailles d'or.

1951 Abdication du roi Léopold III de Belgique

En 1936, le Gouvernement belge décida la neutralité de la Belgique alors qu'elle avait été jusque là l'alliée de la France et du Royaume-Uni. Commandant en chef de l'armée belge, Léopold III fit capituler l'armée le 28 mai, sans avoir consulté préalablement le gouvernement ni les Franco-Britanniques, qui l'accusèrent aussitôt d'avoir trahi le camp allié. Resté en Belgique. En 1944, il fut emmené avec sa famille par les Nazis, en Allemagne puis en Autriche où il fut libéré par l'armée américaine en mai 1945. Une partie de la population belge étant opposée à son retour sur le trône, le prince Charles, son frère, continua d'assumer la régence. Une consultation populaire eut lieu en 1950 qui vit rentrer le roi en Belgique, malgré l'opposition d'une majorité des francophones. Des troubles éclatèrent, essentiellement dans les provinces wallonnes, ce qui poussa le Roi Léopold III à confier la lieutenance générale du royaume à son fils aîné le prince Baudouin, afin de préserver l'unité du pays, puis à abdiquer en 1951, la situation n'ayant pas évolué.

2004 Incendie dans un centre commercial

Le dimanche 1^{er} août, un terrible incendie a détruit un centre commercial d'Asunción, provoquant la mort de 372 personnes, avec quelque 50 disparus et plus de 500 blessés. Le désastre est immense, le traumatisme profond. Un deuil national de trois jours a été décrété. Accusés d'avoir ordonné la fermeture des portes pour éviter un pillage, les gérants du supermarché du centre commercial ont été arrêtés. Le drame a fait aussi plus de 200 blessés.

LE CARNET DU MIDI

1941 BELLE ET REBELLE

Nathalie Delon de son vrai nom Francine Canovas, née ce jour au Maroc, est une actrice et metteur en scène de cinéma française, ex-épouse d'Alain Delon et mère d'Anthony Delon. A l'âge de 23 ans, déjà mère d'une petite fille née d'un premier mariage, Nathalie épouse Alain Delon qui, à 29 ans, est au sommet de sa gloire, et dont elle attend un enfant, sous le feu des médias mondiaux après la rupture de l'acteur avec Romy Schneider avec qui il a vécu 5 ans de passion orageuse hyper médiatisée. Le 30 septembre naît leur enfant, Anthony Delon, au célèbre Cedar Sinai hospital de Los Angeles (Californie). Les Delon vivront aux États-Unis pendant une année avant de revenir à Paris.



Elle devient actrice de cinéma grâce à Alain Delon, dans le film à grand succès Le Samouraï de Jean-Pierre Melville.

Nathalie et Alain Delon divorcent après quatre ans de mariage lorsque Alain Delon se lie avec Mireille Darc sur le tournage du film Jeff de Jean Herman. Une liaison du reste, qui durera dix ans.

Elle continue à se consacrer à plein temps à sa carrière d'actrice puis de metteur en scène, aussi bien en France qu'aux États-Unis, forte du tremplin vers la célébrité que lui a apporté son mariage avec Alain Delon.

1932 UN PROFESSEUR ÉMÉRITE



Luc Montagnier est un biologiste virologue français, né ce jour dans l'Indre. Le 6 octobre 2008, il est co-lauréat du Prix Nobel de physiologie ou médecine avec Françoise Barré-Sinoussi pour leur découverte en 1983 du VIH, le virus responsable du SIDA. Il est professeur émérite à l'Institut Pasteur, où il a dirigé, de 1972 à 2000, l'Unité d'Oncologie Virale, directeur émérite de recherche au Centre national de la recherche scientifique et ancien professeur à l'Université de New-York. Il est membre des

Académies des Sciences et de Médecine. Il a poursuivi de front des études de médecine et de sciences. A 23 ans, il est assistant à la Faculté des sciences de Paris. En 1972, à l'invitation de Jacques Monod, il crée l'Unité d'oncologie virale dans le nouveau département de virologie de l'Institut Pasteur. Se disant agnostique, il milite pour que les religions ne refusent pas les apports des sciences. De façon plus large, il lutte contre les injustices, s'impliquant par exemple dans la défense des infirmières bulgares, accusées en Libye d'avoir inoculé le virus du Sida à leurs patients. Il a lancé le premier Sidaction aux côtés de Line Renaud en 1994.

2005 LE GARDIEN DES DEUX SAINTES MOSQUÉES

Fahd ben Abdelaziz Al Saoud a été roi et Premier ministre du royaume d'Arabie saoudite et chef de la maison des Saoud de 1982 à sa mort. Il était l'un des quelque cinquante fils du roi Abdelaziz Al Saoud, fondateur de la dynastie, l'un des sept qu'il eut avec Hassa bint Ahmed Al Soudayri. Fahd fut victime d'une grave attaque cérébrale en 1995 qui l'a empêché d'exercer ses fonctions officielles. Peu après sa naissance, son père ibn Saoud consolide la prééminence du clan familial sur la péninsule Arabique, signant en 1927 le traité de Djeddah le consacrant roi du Hejaz et du Nejed. C'est à l'âge de 9 ans, en 1932, que Fahd voit son père fonder officiellement l'Arabie saoudite. Au moment de la Guerre du Golfe, il permet l'installation de bases permanentes de l'armée américaine, ce qui lui vaut certaines critiques dans son pays et même des manifestations assez importantes en 1993. Le roi Fahd est victime le 29 novembre 1995 d'un accident vasculaire cérébral qui le force à déléguer la plus grande partie de la conduite des affaires au prince Abdallah, qu'il nomme régent en 1996, recevant cependant quelques visiteurs triés sur le volet. Il ordonna une sévère répression contre les islamistes proches d'Al-Qaïda. Quand son fils aîné Fayçal, membre du Comité international olympique, mourut en 1999, le roi était en Espagne et ne fit pas le voyage retour pour son enterrement. Le 27 mai 2005 le roi est hospitalisé dans un état grave pour une infection pulmonaire et meurt ce jour.



SYNCOPE OU PERTE DE CONNAISSANCE

Les 8 choses à savoir pour bien réagir...

Une personne sur deux a fait ou fera une syncope. Mais ces pertes de connaissance ne sont pas forcément graves : d'ailleurs elles ne concernent que 2 à 3 % des consultations dans les hôpitaux. Ce qu'il faut savoir pour bien réagir face à une syncope.

TOUTES LES PERTES DE CONNAISSANCE SONT DES SYNCOPES

FAUX

Une syncope est une perte de connaissance brève, de l'ordre de trente secondes à une minute, suivie d'un retour spontané à la conscience. Si elle est plus longue ou nécessite des manoeuvres de réanimation, c'est autre chose. Les crises d'épilepsie, les accidents vasculaires cérébraux ou les hypoglycémies chez un sujet diabétique ne sont pas non plus des syncopes, même s'ils peuvent entraîner des pertes de connaissance.



ON EST SUJET À LA SYNCOPE SI ON A UNE TENSION BASSE

VRAI

L'hypotension favorise la survenue de syncope. Cette tension artérielle trop basse peut être permanente ou épisodique, en cas de changement soudain de position : c'est ce que l'on appelle l'hypotension orthostatique. Elle est le plus souvent due à la prise de médicaments hypotenseurs, voire à une déshydratation. Ce n'est pas grave.

APRÈS UNE SYNCOPE IL FAUT CONSULTER LE MÉDECIN

VRAI

Il pourra confirmer le diagnostic de syncope, en rechercher la cause et éliminer le risque de mort subite. Mais l'interrogatoire n'est pas évident, car la personne est souvent seule au moment de sa perte de connaissance et peut donc difficilement décrire ce qui s'est passé. Pour connaître les circonstances du malaise, sa durée et les modalités du retour à la conscience, le médecin interroge donc aussi l'entourage. Puis il effectue un examen clinique (prise de tension aux deux bras en position couchée puis debout, auscultation minutieuse du cœur et des artères) et fait le point sur les traitements en cours.

IL EXISTE DES TRAITEMENTS POUR LES SYNCOPES

VRAI

Pour les problèmes de pression artérielle (trop basse ou trop élevée), on fait appel aux médicaments. Pour traiter les troubles du rythme, on utilise des dispositifs implantés dans l'organisme : stimulateur cardiaque (pacemaker) en cas de rythme trop lent (bradycardie) ou défibrillateur en cas de rythme trop rapide (tachycardie). Le traitement des syncopes réflexes repose sur la suppression des facteurs déclenchants, lorsqu'ils existent et que c'est possible (traitement des grandes douleurs...).

SI ON SENT VENIR LA SYNCOPE, CE N'EST PAS GRAVE

FAUX

Contrairement au malaise vagal, les signes annonciateurs de la syncope sont assez rares. Mais certaines personnes ressentent juste avant une faiblesse, des bouffées de chaleur, une impression de cœur qui s'emballle ou ralentit. Il peut exister d'autres symptômes : sensation de tête vide, bourdonnements d'oreilles, mal de ventre, douleur dans la poitrine. Il faut alors veiller à ne pas se blesser, s'éloigner d'une table basse, se laisser tomber doucement.

ON PEUT PRÉVENIR LES SYNCOPES CARDIAQUES

VRAI

Lorsqu'une syncope demeure inexpliquée, mais qu'une affection cardiaque est suspectée, on peut insérer sous la peau un petit appareil : le moniteur cardiaque implantable Reveal. Il permet de surveiller l'activité du cœur pendant trois ans ou d'enregistrer un ECG en cas de symptômes (palpitations ou perte de connaissance). L'analyse de ces enregistrements peut être réalisée à distance par le médecin. Elle aide à comprendre la cause de la syncope et donc à mettre en place un traitement efficace.

UNE SYNCOPE EST TOUJOURS DUE À UN PROBLÈME CARDIAQUE

FAUX

Le cœur est responsable dans seulement 20% des cas de syncopes. Il peut alors s'agir d'un trouble du rythme, trop rapide ou trop lent, ou d'une cardiopathie (maladie du cœur) entraînant une circulation sanguine insuffisante au niveau du cerveau. Le stress induit parfois des anomalies cardiaques qui peuvent aller jusqu'à l'infarctus. Dans les autres cas, la syncope survient à l'occasion d'un choc émotionnel, d'une grande frayeur, d'une douleur aiguë. C'est alors une syncope-réflexe. Très rarement, une affection d'origine neurologique ou psychiatrique peut être en cause.

ON TROUVE TOUJOURS LA CAUSE D'UNE SYNCOPE

FAUX

Dans 20 à 30 % des cas, la syncope reste inexpliquée. Cela entraîne des examens complémentaires afin d'éliminer une cause cardiaque : électrocardiogramme (ECG), échographie du cœur, enregistrement de la tension et de l'ECG sur 24, 48 voire 72 heures (Holter), épreuve d'effort... Un électroencéphalogramme (EEG) ou un scanner cérébral vise à éliminer une cause neurologique. D'autres examens plus poussés pourront être proposés pour analyser de manière fine le fonctionnement électrique du cœur au moyen d'une sonde introduite à partir d'une veine du pli de l'aîne.

Les gestes à faire en cas de syncope :



- Allongez la personne qui fait une syncope sur le côté (position latérale de sécurité).
- Parlez-lui et prenez-lui son pouls.
- Notez combien de temps dure sa perte de connaissance.
- Conseillez-lui de consulter son médecin. Au besoin, accompagnez-la pour décrire la syncope.
- Appelez les urgences si la perte de connaissance dure plus d'une minute et démarrez les manoeuvres de réanimation si besoin.

DIABÈTE ET RAMADHAN

Possible de jeûner, mais...

Hypoglycémie, déshydratation, déséquilibre glycémique... Le jeûne du Ramadhan pour un diabétique, présente des réels risques. Pour autant, beaucoup de patients choisiront de le respecter. Un choix qui devra être anticipé, et guidé par un suivi médical adapté.

Peut-être ne le saviez-vous pas, mais le Coran peut dispenser les diabétiques (entre autres) de l'observance du jeûne. Ou pour le moins, le rendre moins contraignant. Le verset 185 de la Sourate 2 stipule en effet que « quiconque est malade pourra jeûner un nombre égal de jours à d'autres moments de l'année ». Si malgré cela vous décidez de respecter le 4^e pilier de l'Islam, aidez-vous de ces quelques conseils :

Chez un diabétique de type 1, le pancréas ne produit pas d'insuline. Le patient est donc dépendant de ses injections régulières. Il est en effet important de préserver l'insulinémie de base (basale) qui permet de maintenir une glycémie stable. L'injection a lieu

toutes les 24 heures. Elle peut donc se faire le soir, ou tôt le matin.

Quant à l'insuline rapide, elle permet de contrôler les montées glycémiques qui peuvent survenir après les repas. Les injections ne doivent se faire qu'avant de se mettre à table. Un diabétique de type 1 qui gère sa glycémie peut très bien respecter le Ramadhan. Cependant, le jeûne est contre-indiqué chez un patient dont le diabète serait mal équilibré. Dans le cas d'un diabète de type 2, les risques sont plus importants. Certains traitements oraux en effet, exposent à un risque d'hypoglycémie. Dans ce cas, deux problèmes peuvent survenir :

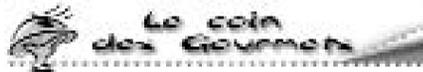
Si le patient continue son traitement mais ne mange pas, il risque de faire une hypoglycémie ;

S'il arrête son traitement au contraire, les conséquences de cette erreur peuvent être dramatiques. Il existe alors un risque d'hyperglycémie majeure, allant parfois jusqu'au coma diabétique.

C'est pourquoi le Pr Cariou insiste sur la nécessité « d'en parler à son médecin ou son diabétologue. Il n'est pas fermé, sa réponse ne sera pas un Non catégorique. Il pourra vous dire si votre traitement oral est à risque d'hypoglycémie, et vous en proposer un autre ». Avant d'ajouter, « les progrès des traitements ne font en effet plus du diabète une contre-indication stricte à l'observance du Ramadhan. L'auto-surveillance glycémique est capitale, et surtout si vous faites un malaise, aucune hésitation : re-sucez-vous ! »

En pratique, le respect du Ramadhan est donc possible :

Dans le cas d'un diabète de type 1 bien contrôlé ;
Chez les diabétiques de type 2 stables, dont le traitement par voie orale ne les expose pas au risque d'hypoglycémie ;
Chez les patients qui ne présentent aucune des complications qui peuvent être liées à la maladie.



Cake au thon



Ingrédients :

3 œufs
180 g de farine
100 ml de lait
100 ml d'huile d'olive
100 g de fromage râpé
2 tomates
1 grande boîte de thon à l'huile
1 poignée d'olives dénoyautées
Romarin, thym
Sel et poivre

Préparation :

Huiler un moule à cake et préchauffer le four, puis laver et couper les tomates en tranches, émietter un peu le thon. Couper les olives en tranches ou en deux ou trois morceaux. Battre dans un saladier les œufs, la farine, le fromage râpé, le lait et l'huile d'olive. Puis rajouter le thon, les tomates et les olives. Saupoudrer des herbes, de sel et de poivre. Mélanger, verser dans le moule, couvrir avec le fromage restant et cuire au four à 210°C pendant environ une demi-heure ou trois quarts-d'heure selon le four.

Gâteau de crêpes aux fruits



Ingrédients :

250 g de farine
30 g de sucre
30 g de beurre fondu
3 œufs
5 dl de lait
1 pincée de sel

Pour la garniture :

250 g de fruits au sirop
120 g de sucre
4 œufs
Un demi-litre de lait
1 bâton de cannelle
2 c. à soupe de caramel

Préparation :

Faire la pâte à crêpes : tamiser la farine, faire un puits, ajouter le sucre et les œufs. Mélanger au fouet, incorporer peu à peu le lait, le sel, puis le beurre fondu. Passer au chinois. Réserver.

Dans une casserole, faire chauffer le lait avec le sucre, la cannelle et bien mélanger. Dans un saladier, casser les œufs entiers, les battre, verser le lait bouillant, mélanger et laisser infuser 5 min. Filtrer et réserver.

Confectionner les crêpes. Dans une poêle graissée et bien chaude, verser une louche de pâte. Ne pas la faire trop cuire pour qu'elle reste moelleuse. Réserver. Mixer les fruits. Étaler une fine couche sur chaque crêpe. Dans un moule à charlotte, empiler les crêpes les unes sur les autres. Arroser chacune d'elles de préparation. Lorsque le gâteau de crêpes est terminé, le piquer en différents endroits pour une bonne répartition de l'appareil. Placer le moule au bain-marie pendant 1h10 à 170°C (thermostat 5-6). Laisser tiédir et badigeonner de caramel liquide.

CONTRE LA FATIGUE ET LE SURMENAGE

Cure de gelée royale

Découvrez les bienfaits d'une cure de gelée royale pour lutter contre la fatigue et surmenage. Les bienfaits de la gelée royale sur l'organisme sont multiples et vous permettent de retrouver la forme sagement.

Qu'est-ce que la gelée royale ?

Elaborée par les abeilles, la gelée royale est la nourriture exclusive de la reine qui bénéficie au sein de la ruche d'une longévité très importante. La gelée royale est souvent comparée au miel et pourtant malgré son aspect gélatineux, elle n'en a pourtant ni le goût, ni la couleur.

La gelée royale est une substance jaune pâle, à la saveur à la fois acide et peu sucrée. Depuis sa découverte au milieu du XX^{ème} siècle, les apiculteurs prélèvent dans chaque ruche une part de ce produit précieux pour le commercialiser.

Bienfaits de la gelée royale

Source d'énergie, la gelée royale aide à combattre la fatigue et le surmenage. La gelée royale apporte des vitamines du groupe B, des sels minéraux et des oligo-éléments, ainsi que des acides aminés et des acides gras insaturés, actifs qui aident à reconstituer les forces de l'organisme.

Une cure de gelée royale aide l'organisme à préserver son énergie et à repousser les agressions extérieures. Nutritive, la gelée royale est connue comme une excellente source de vitalité naturelle. Elle améliore la mémoire, renforce l'organisme contre la fatigue.



La gelée royale améliore aussi la résistance au stress et côté beauté, sa richesse en vitamines B en fait un allié pour les cheveux et les ongles. La gelée royale est également revitalisante pour l'épiderme ce qui en fait un actif cosmétique très utilisé dans les soins nutritifs.

Comment consommer la gelée royale ?

Il est conseillé de faire des cures d'un mois.

La gelée royale est recommandée à tout âge (à partir de 6 ans) et pour tout le monde sauf contre-indications comme les allergies au pollen par exemple.

L'idéal est de demander conseil à votre médecin ou pharmacien.

PHYTOTHÉRAPIE

Cannelle et miel pour votre santé



alors des propriétés qui peuvent être exploitées pour être en meilleure forme. Pour cela, voici comment faire...

Contre l'ulcère et les maux d'estomac : Mélangez une cuillère à soupe avec une cuillère à café de poudre de cannelle. Prenez cette préparation trois fois par jour pendant un mois, même lorsque vous ne ressentez plus de douleurs. Ce mélange possède une vertu cicatrisante et calmante, idéale pour l'estomac.

Contre la fatigue : Versez une demi-cuillère à soupe de miel dans un demi-

verre d'eau. Ajoutez ensuite une demi-cuillère à soupe de poudre de cannelle dans ce mélange que vous boirez tous les jours le matin, après le petit-déjeuner, l'après-midi, vers 15h/16h, lorsque le corps ressentira la fatigue, et le soir avant de vous coucher.

Préserver jeunesse et tonus Sucrez votre thé vert avec du miel et parfumez-le à la cannelle. Pour cela, prenez 4 cuillères à café de miel et une cuillère à café de poudre de cannelle. Grâce à cela, vous ralentissez le processus de vieillissement de votre organisme.

A S T U C E S

Prolonger la durée de vie de l'huile



Un peu de sucre dans une huile d'olive que vous utilisez peu prolongera sa durée de vie.

Des radis succulents



Pour renouveler la saveur des radis, coupez-les en rondelles dans 3 c. à soupe d'huile, 1 de vinaigre et du persil.

Des oignons trop piquants...



Pour adoucir les oignons trop piquants, faites-les macérer quelques heures dans de l'huile.

Donner de la saveur au poisson grillé



Avant de faire griller vos poissons, badigeonnez-les d'huile, leur saveur sera exaltée et ils ne se dessècheront pas.

PROGRAMME TÉLÉ



10h00 : el alem bayna yedaik(01)
10h25 : tabakh e'saghir (31)
11h00 : cervantes le captif d'alger "rediff"
12h00 : journal en français +météo information
12h15 : Ismahane (01)
feuilleton arabe
13h30 : rayat el hak (01)
feuilleton religieux
14h20 : massadjid oua tarikh
15h00 : oustourat mouharib e'sayf
15h30 : ras el hanout (01)
16h00 : yaoumiyate moudir aamr
17h00 : journal en amazigh
17h20 : al miyah wal hayet (01)
18h00 : journal en français +météo
18h20 : thèse anti thèse (01)
18h30 : khali el bir beghtah
19h20 : ikhtarou el islam
19h30 : les savants en terre d'islam
19h50 : coran sous titré en français
20h05 : concert religieux
20h15 : dar da meziane
20h25 : hidou wa midou
20h50 : irban irban humour
21h00 : journal en arabe



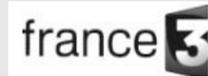
06:00 Dog Tracer
06:30 Tfoù
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:00 Tfoù
11:00 Météo
11:05 Secret Story
11:55 L'été au vert
12:00 Les 12 Coups de Midi !
13:00 Journal
13:40 L'été au vert
13:45 Météo
13:50 Météo des plages
13:55 Les feux de l'amour
14:55 Confiance brisée
16:35 Les frères Scott
17:25 Ghost Whisperer
18:15 Secret Story
19:05 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 L'été au vert

20:38 C'est ma Terre
20:40 Météo
20:45 Mes amis, mes amours, mes emmerdes : Sacrés parents !
21:35 Mes amis, mes amours, mes emmerdes
22:30 Mes amis, mes amours, mes emmerdes
23:25 New York
00:10 New York
00:55 New York
01:50 Evian Masters
02:25 WTCC Championnat du Monde FIA des voitures de tourisme
02:35 Sept à huit
03:30 Histoires naturelles
04:25 Très chasse, très pêche : Pointers sur bécasse en Corse avec Pascal Olmeta
04:50 Musique
05:05 Sur les routes d'Ushuaïa
05:30 Reportages



06:00 Lockie Leonard
06:30 Télématin
09:00 Météo des plages
09:05 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 Chante ! : Vampyr
10:30 Foudre : L'amour
11:00 Foudre : Inversion
11:25 Météo
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal
13:40 Météo
13:45 Consomag
13:50 Le jour où tout a basculé
14:45 Nestor Burma
16:25 Fais pas ci, fais pas ça :
17:15 Fais pas ci, fais pas ça :
18:00 Côté match
18:05 5 touristes : Au Portugal
18:55 Mot de passe
19:40 Et si on changeait le monde
19:45 Emission de solutions
19:48 Météo des plages

19:50 Météo
19:55 Image du jour
20:00 Journal
20:30 Tirage du Loto
20:33 Météo
20:35 Private Practice
21:15 Private Practice
22:00 Private Practice
22:40 Private Practice
23:25 Constantine
01:20 Expression directe : PCF
01:25 Dans quelle éta-gère
01:30 Journal de la nuit
01:40 Météo
01:45 Au clair de la lune
03:25 Programmes Urti
03:26 Entre deux eaux
03:45 24 heures d'info



06:00 Euronews
06:40 Ludo
08:15 Ludo vacances
10:45 C'est pas sorcier
11:10 Consomag
11:15 Plus belle la vie
11:45 Le 12/13
11:47 Météo
11:50 Edition de l'outre-mer
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:50 Météo
12:55 Connaissez-vous bien la France ?
13:40 Keno
13:45 En course sur France 3
14:05 Inspecteur Derrick
15:05 En quête de preuves
15:55 En quête de preuves
16:50 Slam
17:20 Un livre un jour
17:30 Des chiffres et des lettres
18:05 Questions pour un champion
18:40 Météo des plages
18:45 19/20
18:46 Edition nationale
18:50 Edition locale
19:00 Journal régional
19:28 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 SLC Salut les copains
22:25 Une histoire épique
22:28 Météo
22:30 Soir 3
23:00 Tout le sport

23:05 Au p'tit bonheur la France
00:00 La case de l'oncle Doc
00:01 36 Quai du crime
00:55 Soir 3
01:20 Plus belle la vie
01:45 Chabada
03:15 C'est pas sorcier



06:00 M6 Music
06:40 Météo
06:45 M6 clips
07:05 Météo
07:10 Un, Dos, Tres
08:00 Un, Dos, Tres
08:50 Météo
08:55 M6 boutique
10:00 Météo
10:05 Summerland
10:45 La petite maison dans la prairie : L'heure de la retraite
11:35 La petite maison dans la prairie : Une décision difficile
12:40 Météo
12:42 Météo des plages
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:42 Météo des plages
13:45 Bella Vita
15:30 Sirènes
17:00 Un gars, une fille
17:40 Un dîner presque parfait
18:45 L'été de 100 % mag
19:40 Météo
19:43 Météo des plages
19:45 Le 19 45
20:05 Soda
20:45 L'amour est dans le pré
22:35 Belle toute nue
00:30 Prison Break : La clef
01:15 Prison Break : Sans retour
02:05 Tout le monde peut jouer
02:35 M6 Music
03:30 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:30 Un billet de train pour
19:55 Sur les rives du Mississippi
20:40 Sans toit ni loi
22:25 12 tangos, adios Buenos Aires
23:20 The Gates
00:50 Don't Touch Me Please
01:35 Les Etats imaginés
d'Amérique : Photomontages de Pierre Guimond



06:00 Gym direct
07:30 Téléachat
09:00 Tous les goûts sont dans la culture
09:45 Le mag de l'été
10:45 À vos régions : Nice
11:40 A vos recettes
12:10 Le prince de Bel-Air
12:35 Le prince de Bel-Air
13:00 Le prince de Bel-Air
13:35 Marseille 15:15 Marseille
17:10 Drôles de vidéos
18:45 Le mag de l'été
19:45 Papa Schultz
20:10 Papa Schultz
20:40 100 % immersion
22:30 Quartier général
00:10 Gangs de France
01:10 Les plus grands braquages
02:40 Les constructeurs de l'extrême : Harley Davidson
03:30 Voyage au bout de la nuit



06:40 Téléachat
09:40 Disney Break
09:41 Hannah Montana
10:05 Hannah Montana
10:35 South Park : Casa Bonita
11:00 South Park : Bérêts gratos
11:30 South Park
12:00 Friends
12:30 Mariés, deux enfants
13:00 Friends
13:30 Le ticket de la semaine
13:35 Les Cordier, juge et flic
15:20 Les Cordier, juge et flic
17:10 Le rêve de Diana
17:40 Le rêve de Diana
18:10 Le rêve de Diana
18:45 Stargate Atlantis
19:30 Stargate Atlantis
20:35 Un éléphant ça trompe énormément
22:40 Monaco
00:20 Street racer : Poursuite infernale
01:50 Poker
02:45 Drop'In
03:00 Programmes de nuit

LA SELECTION DU JOUR

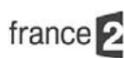


20h45

Mes amis, mes amours, mes emmerdes



Réalisateur: Sylvie Aymé. Avec: Florence Pernel (Caroline), Bruno Madinié (Olivier), Bernard Yerlès (Fred), Serge Hazanavicius (François), Elise Tielrooy (Marie).
Sous le choc des mésaventures qu'a traversées son mari, Nathalie accouche en urgence aux Bruyères. Tim est un joli bébé même si la jeune maman ne s'attendait pas à un enfant tout à fait comme celui-là... La vérité finira bien par éclater, et la vérité, n'est pas toujours bonne à entendre et encore moins à digérer



19h35

Private Practice : Cercles vicieux



Réalisateur: Kate Woods. Avec: Kate Walsh (Dr. Addison Montgomery), Audra McDonald (Dr. Naomi Bennett), Tim Daly (Dr. Pete Wilder), Amy Brenneman (Dr. Violet Turner), Taye Diggs (Dr. Sam Bennett).
Cooper reçoit Porter, un petit garçon diabétique. Au delà de la gravité de sa maladie, l'examen de ce dernier révèle une situation familiale dramatique que Cooper prend à coeur, quitte à transgresser la loi... Quant à Addison, elle s'occupe d'une patiente qui, pour payer ses études de médecine, est call-girl. En



11h30

Prison Break : La clef



Réalisateur: Sergio Mimica-Gezzan. Avec: Wentworth Miller (Michael Scofield), Dominic Purcell (Lincoln Burrows), Stacy Keach (Warden Henry Pope), Robin Tunney (Veronica Donovan), Peter Stormare (John Abruzzi).
Kellerman attaque le bus de la prison qui amenait Linc voir son fils et tente de tuer Linc. Cependant, celui-ci est sauvé par un bon Samaritain qui l'emmène avec lui. De son côté, Michael a besoin de la clef de l'infirmerie pour mener à bien son plan d'évasion. Alors que Linc découvre qui est l'homme à qui il doit la vie et est ramené en prison, Michael tente de faire une copie de la clef du docteur Tancredi



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Web : www.lemidi-dz.com

Le dauphin, un mammifère qui chasse à l'électricité

Des chercheurs allemands viennent de découvrir que le dauphin de Guyane pouvait repérer ses proies en détectant leur champ électrique. C'est la première fois qu'un sens de ce genre est retrouvé chez un mammifère.



Des chercheurs allemands du Dolphinarium d'Allwetterzoo Münster ont découvert chez des dauphins de Guyane (*Sotalia guianensis*) un sens qui n'avait jusque là jamais été identifié chez aucun mammifère : l'électro-réception. Cette capacité à repérer les signaux électriques n'était connue que chez les poissons, les amphibiens et chez deux mammifères ovipares : l'ornithorynque et l'échidné.

C'est en étudiant des dauphins captifs dont un décédé de façon naturelle

que les biologistes ont repéré des "cryptes vibrissales", de petites structures qui se trouvent sur le rostre de l'animal et qui sont associées aux moustaches des mammifères. Ne retrouvant pas de poils à l'intérieur de ces cryptes, les chercheurs se sont étonnés de découvrir une substance gélatineuse, une espèce de mucus identique à celui qu'on trouve dans les récepteurs électrosensibles de l'ornithorynque.

Une électrosensibilité qui les aide à chasser

Pour confirmer leur découverte, les scientifiques ont alors procédé à une série de tests sur un dauphin vivant, Paco. Ils ont soumis celui-ci à de faibles signaux électriques tels que ceux générés par les poissons de petite taille, ses proies habituelles. Sur les 186 essais réalisés, le dauphin a, à chaque fois réagi, même à de très faibles signaux, et a fait preuve d'une électrosensibilité identique à celle des ornithorynques. Les chercheurs précisent dans leur étude que lorsque le bec de l'animal a été recouvert d'une coque en plastique qui bloque les cryptes, Paco n'a plus réagi aux stimuli électriques.

Grâce à ces résultats, publiés dans les Proceedings de la Royal Society B, les chercheurs se sont aperçus que l'électrorécepteur de ces animaux dérive d'un organe (...) Lire la suite sur maxisciences.com

Téléphone mobile : étude rassurante sur le risque de tumeur cérébrale



Une nouvelle étude portant sur une population de 1.000 enfants et adolescents, suggère qu'il n'existe pas de lien direct entre le développement de cancer et l'utilisation répétée d'un téléphone cellulaire. Les résultats sont publiés dans le Journal of the National Cancer Institute. Les enfants et adolescents utilisant régulièrement un téléphone portable ne seraient pas plus exposés au développement de tumeurs cérébrales que ceux qui n'en utilisent pas régulièrement. Telles sont les conclusions d'une étude publiée le 28 juillet en ligne, par le Journal of the National Cancer Institute (JNCI).

Pour conduire leurs recherches, le Dr Martin Rössli et son équipe de l'Institut de santé publique et tropicale de Bâle en Suisse, ont étudié les dossiers médicaux d'enfants âgés de 7 à 19 ans et vivant en Norvège, au Danemark, en Suède et en Suisse. Entre 2004 et 2008, les chercheurs ont ainsi réalisé des entretiens avec 352 jeunes malades atteints de tumeurs au cerveau, mais aussi avec 646 autres jeunes qui ont servi de sujets contrôle. Pour les deux groupes, ils ont alors procédé de la même manière en cherchant à évaluer leur fréquence d'usage du téléphone mobile pendant l'entretien et grâce aux relevés des opérateurs. C'est en réalité la première fois qu'une étude comparative de la sorte est conduite.

Pas d'association causale ?

Au final, l'étude a alors montré que 75,3 % des sujets malades et 72,1 % des contrôles ont dit avoir téléphoné avec un mobile plus de 20 fois avant le diagnostic de cancer, et 55 % des cas contre 51 % des contrôles ont fait état d'un usage régulier de portable. De même, les jeunes qui utilisaient leur mobile depuis plus de 5 ans n'ont pas présenté de risque plus élevé de cancer comparé à ceux qui n'en avaient jamais utilisé. "Les données actuelles ne vont pas dans le sens d'une relation causale entre l'utilisation des téléphones portables et les tumeurs cérébrales", commentent les auteurs.

Par ailleurs, l'étude n'a pas montré de conséquences notables quant à la concentration des radiations due à un placement du téléphone sur un seul côté de la tête. Les résultats montrent ainsi une "absence de relation exposition-réponse soit en termes de quantité de l'utilisation du téléphone mobile soit par la localisation de la tumeur au cerveau, plaide contre une association causale", cite 20minutes.fr.

Des résultats devant être approfondis

Si leur étude se veut rassurante, les auteurs insistent toutefois sur la nécessité de poursuivre les recherches. "Nous ne pouvons pas éliminer la possibilité que le portable n'ait pas une minime influence dans l'augmentation des risques, et nous soulignons l'importance de futures études", précisent-ils. Une étude récente de l'International Agency for Research on Cancer suggérait en effet un résultat contradictoire, indiquant que les téléphones portables étaient "peut-être cancérigènes pour les humains". Les scientifiques recommandent donc aux parents des jeunes enfants de conserver une attitude prudente.

L'un des mystères de la couronne solaire enfin élucidé

La couronne du Soleil, la lointaine couche de son atmosphère, est connue pour être jusqu'à 200 fois plus chaude que sa surface visible. Ce mystère qui intriguait les scientifiques a enfin été élucidé. La température de la surface du Soleil atteint environ 6.000 degrés Celsius alors qu'elle peut atteindre 2 à 3 millions de degrés dans la couronne solaire. Et ce, bien qu'elle soit distante du noyau de l'astre où ont lieu les réactions nucléaires qui produisent la chaleur. Les scientifiques s'interrogeaient donc pour comprendre d'où et comment l'énergie supplémentaire parvenait jusqu'à la couronne. Car il faut de l'énergie, pour chauffer la couronne solaire comme pour accélérer à des centaines de kilomètres par seconde les vents solaires qui se propagent dans toutes les directions, y compris vers la Terre, relèvent Scott McIntosh et ses collègues dans la revue scientifique Nature.

Hannes Alfvén, physicien suédois lauréat du prix Nobel en 1970, avait déjà prédit l'existence d'ondes véhiculant cette énergie via les lignes du champ magnétique parcourant le plasma (gaz de particules électriquement chargées) de la couronne. Jusqu'alors, ces ondes n'avaient pas été détectées en quantité suffisante pour expliquer qu'une telle énergie soit fournie. Mais grâce aux images à haute résolution dans

l'ultraviolet prises par le satellite de la Nasa Solar Dynamics Observatory (SDO), l'équipe de Scott McIntosh a pu détecter une énorme quantité de ces ondes, baptisées Alfvén en hommage au physicien suédois.

Un mystère partiellement dévoilé

Dans un communiqué du Pr Marcel Goossens de l'université catholique de Louvain, on apprend que ces ondes se propagent à très grande vitesse, de 200 à 250 kilomètres par seconde, au sein du plasma en mouvement. Avec un flux d'énergie de l'ordre de 100 à 200 watts par mètre carré, ces ondes "suffisent pour fournir l'énergie nécessaire pour propulser les rapides vents solaires et compenser les pertes de chaleur des régions calmes de la couronne solaire", concluent les auteurs de l'étude. Toutefois, cela "ne suffit pas pour fournir les 2 000 watts/m² nécessaires pour alimenter les zones actives de la couronne", précisent-ils dans la revue Nature, estimant qu'il faudrait des instruments de meilleure résolution "pour étudier tout le spectre d'énergie rayonnée dans les régions actives".

Reste donc maintenant à comprendre "comment et où ces ondes sont générées et dissipées dans l'atmosphère solaire", rapporte l'AFP.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

MACHINE À LAVER

Inventeur : ()
Date : 1830
Lieu : France

La tâche de laver le linge existe depuis que l'homme est vêtu d'autre chose que de peaux de bêtes. Nos grands-mères et arrière-grands-mères lavaient leurs linges à la main dans une bassine, ou même dans l'eau du ruisseau avec une planche à laver. Par contre, si l'on remonte bien avant cette époque, le linge était lavé avec de la cendre de bois dans un cuvier. Quant à la première lessiveuse inventée au XIX^{ème} siècle, elle fonctionnait très simplement. Lorsque l'eau était en ébullition, elle remontait dans la cheminée pour aller arroser le linge sale. Il est évident que par la suite, plusieurs laveuses ont vu le jour, comme entre autres vers 1830, l'année de la première machine à laver mécanique.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fajr	04h10
Dohr	12h54
Asr	16h43
Maghreb	19h56
Icha	21h31

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1335 | Lundi 1^{er} août 2011

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

RESSOURCES EN EAU

Offre de service des Autrichiens

L'Autriche est intéressée par le marché algérien de l'eau. Même si ce pays a investi déjà ce créneau, il ambitionne, cependant, de renforcer davantage sa position.

PAR LARBI GRAÏNE

Le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Autriche est estimé entre 300 et 400 millions d'euros, a indiqué, hier, Mme Ulrike Straka, conseillère commerciale à l'ambassade d'Autriche à Alger, lors d'une conférence de presse qu'elle a animée au siège de l'ambassade conjointement avec Mme Aloisia Wörgetter, ambassadrice d'Autriche, Erik Gothlin, Président-directeur général de Va Tech Wabag, et Mokrane Benaïssa, représentant du ministère en Ressources en eau. Les Autrichiens insistent sur leur volonté de transférer la technologie, et pour cause, la conférence de presse a pour thématique les «*Transferts de la technologie autrichienne en Algérie dans le domaine de l'eau*». L'entreprise autrichienne Wabag est déjà une vieille connaissance des Algériens. Erik Gothlin rappelle qu'elle est présente en Algérie depuis plus de 30 ans. «*Nous sommes capables de faire des comparaisons en matière des ressources en eau entre les pays du monde arabe*», a-t-il dit. Et de faire observer que «*l'Algérie côté planification s'y est prise à temps et de manière efficiente*». Le patron de Wabag a reconnu que, depuis 2 ans, sa société «*n'a pas eu de contrat*». C'est le côté pas rose, car Erik Gothlin s'est étalé longuement sur les performances de Wabag dont le parcours a commencé, a-t-il rappelé, en 1924. Selon lui, l'entreprise développe une technologie de pointe ; elle emploie 1.800 personnes et a réalisé 6.000 installations de par le monde. Elle a aussi à son actif 250 brevets. Comme pour illustrer que la notion de transfert de technologie n'est pas une vue de l'esprit le P-dg de Wabag a indiqué que sa société «*forme des centaines de techniciens algériens et que les chefs de projets qu'elle engage sur le terrain sont des diplômés algériens*». Pour sa part, Mokrane Benaïssa a mis en exergue les progrès enregistrés dans les secteurs privé et public dans le domaine du génie civil. Il a cité, à titre d'exemple, Haddad et Cosider. «*Le privé n'est plus ce qu'il était depuis dix ans. Oui, nous faisons tout pour aller vers un partenariat solide et durable avec l'Autriche*». Ce qui veut dire en



décodé que ce niveau de coopération n'est pas encore atteint. Questionné sur le manque d'intérêt des investisseurs étrangers, le représentant du ministère des Ressources en eau a réfuté l'idée que la cause soit imputable au fait qu'on ait instauré le 49/51 (le taux de la prise de participation respectif de l'entreprise étrangère et algérienne, NDLR). Mokrane Benaïssa a laissé entendre que les entreprises étrangères ne s'impliquent pas assez dans le partenariat. «*Il faut avoir cette volonté de venir piocher*», a-t-il affirmé. L'Autriche est présente en Algérie à travers 3 bureaux d'études et une dizaine d'entreprises autrichiennes ; le volume global de leur investissement avoisinerait les 100 millions d'euros, a indiqué pour sa part Ulrike Straka. Mokrane Benaïssa nous a confié que l'Algérie «*échappe de justesse au stress hydrique*». Le stress étant de mise lorsque la production en eau est égale ou inférieure à 660 mètres cubes par habitant ou 750 mètres cubes selon les normes de la FAO (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture). 14 stations produisant 2,5 millions de mètres cube d'eau/jour et couvrent actuellement les besoins de l'Algérie. «*On va encore tourner et retourner dans le futur dans ces questions hydriques*», a ajouté notre interlocuteur. Selon lui, «*le talon d'Achille des Algériens, demeure la gestion, l'exploitation et la maintenance des équipements et des ressources en eau*».

L. G.

GRIPPE A

Vers un vaccin universel ?

La découverte du premier anticorps capable de neutraliser tous les sous-types de la grippe A ouvre les perspectives pour la mise au point d'un vaccin universel contre ce virus, responsable d'une pandémie mondiale, en 2009, selon une étude publiée cette semaine dans la revue Science. Cet anticorps, tiré du plasma humain et baptisé «F16», pourrait être utilisé comme vaccin et comme traitement des infections par les virus de la grippe A, saisonniers ou pandémiques.

La mise au point de ce vaccin antigrippal devrait, néanmoins, prendre encore au moins cinq ans, a précisé le professeur John Skehel, membre du National Institute for Medical Research à Londres.

Les recherches réalisées sur des souris ont été conjointement menées par des scientifiques britanniques et suisses de l'Institut de recherche en biomédecine (IRB) de l'Université de la Suisse italienne.

En cultivant des globules blancs spécialisés dans la fabrication d'anticorps, les

scientifiques sont parvenus à isoler des leucocytes capables de produire le «F16», un anticorps reconnaissant les seize sous-types du virus de la grippe A.

L'anticorps, testé sur les seize formes de grippe A, a été capable de reconnaître l'hémagglutinine, une protéine continuellement en évolution, située à la surface du virus de la grippe et qui constitue la cible de l'anticorps. «*Non seulement cet anticorps a neutralisé le virus mais il a, également, recruté des cellules tueuses du système immunitaire pour éliminer les cellules infectées*», a expliqué Antonio Lanzavecchia, directeur de l'IRB.

Cet anticorps pourrait, alors, éviter aux scientifiques d'élaborer à chaque saison un nouveau cocktail pour contrer les souches de la grippe A extrêmement changeantes.

La propagation de la grippe A (H1N1) avait provoqué la mort de 18.449 personnes dans le monde et touché 214 pays après sa découverte au Mexique puis aux États-Unis en avril 2009.

COMMUNIQUÉ DJEZZY

Journée de détente des employés de l'Est avec Tamer El Mahdi

A l'instar de ce qu'ont connu leurs collègues de l'Ouest, les employés de l'Est ont vécu une mémorable journée de détente rehaussée par la présence de leur directeur général Tamer El Mahdi.

C'est devant une salle comble que le directeur général a fait un tour d'horizon de la situation de Djezzy

qui demeure le leader incontesté de la téléphonie mobile en Algérie «

Tout cela grâce à votre engagement et à celui de tous les employés de Djezzy qui ont prouvé à maintes reprises leur amour pour l'entreprise. On n'est pas leader sans être le meilleur partout. », a précisé Tamer El Mahdi sous les acclamations. Comme d'habitude, T. El Mahdi a mis l'accent sur le caractère d'entreprise citoyenne de Djezzy qui a, outre sa fonction économique, une fonction

sociale. Il s'est dit également impressionné par l'accueil chaleureux et convivial des employés

Enfin, avant de terminer son speech, Tamer El Mahdi n'a pas manqué de souhaiter un bon Ramadhan à tous les employés ainsi qu'à tout le peuple algérien et à tous les

musulmans où qu'ils soient.



Cultivant la proximité,

Tamer El Mahdi a eu

plusieurs débats avec des groupes d'employés ravis de discuter à bâtons rompus avec leur directeur général. Durant cette journée les employés de Djezzy ont pu profiter aussi d'un bon déjeuner et de la piscine du complexe où s'est déroulée la manifestation. Pour tous les employés de l'Est cette journée de farniente fut aussi celle des retrouvailles et des échanges d'idées avec les collègues.

Cérémonie en l'honneur des Équipes nationales militaires

Le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a présidé, hier, au Cercle national de l'Armée, une cérémonie d'hommage et de félicitations aux Équipes nationales militaires. Cette cérémonie fait suite aux résultats plus qu'honorables réalisés par ces différentes équipes dans les différentes disciplines sportives au cours de leur participation à la 5^e édition des Jeux mon-

diaux militaires du Conseil international du sport militaire (CISM) qui se sont déroulés à Rio De Janeiro au Brésil du 14 au 24 juillet dernier.

Étaient présents à cette cérémonie, plusieurs directeurs ainsi que des chefs de services centraux au ministère de la Défense nationale et au sein de l'état-major de l'Armée nationale populaire.

MEETING DE STOCKHOLM

L'Algérien Taoufik Makhloufi deuxième au 1500 m

Makhloufi a parcouru la distance en 3:35.77, derrière le Qatar Hamza Driouch (3:35.73), mais devançant l'Américain David Torrence (3^e), en 3:35.95.

Le meeting de Stockholm s'inscrit dans la préparation de l'athlète pour les 13^{es} Championnats du monde d'athlétisme, prévus du 27 août au 4 septembre 2010 à Daegu (Corée du Sud), ajoute la FAA. L'enfant de Souk Ahras (23 ans), spécialiste du 1500 m au niveau

national, a décroché le billet pour les Mondiaux-2011, en réalisant les minima (3:34.4, chronométrage manuel), lors du Championnat régional d'athlétisme, au stade annexe de l'Oco, disputé ce mois.

Finaliste aux derniers Mondiaux de Berlin-2009, où il a avait occupé la 9^e place, Makhloufi dispose d'un record personnel de 3:32.94.

À noter que Baya Rahouli, souffrant d'une légère blessure, n'a pas participé au meeting de Stockholm.